

Rapport sur la situation financière 2019

(Public Disclosure)

Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA



Table des matières

Résumé du rapport sur la situation financière	5
A. Activités de l'entreprise	6
1. Stratégie et objectifs – Axes stratégiques	6
2. Principaux segments d'activité	10
3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances	11
B. Résultats de l'entreprise	13
1. Informations sur les résultats de l'entreprise	14
C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques	19
1. Conseil d'administration	19
2. Direction	22
3. Gestion des risques et système de contrôle interne	23
D. Profil de risques	26
E. Evaluation	28
1. Principes généraux d'évaluation	28
2. Evaluation proche du marché des actifs	29
3. Evaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurances et des autres engagements	32
F. Gestion du capital	36
1. Principes et objectifs de la gestion du capital	36
2. Fonds propres	37
G. Solvabilité	38
1. Résultats principaux du SST	38
2. Définitions	39
3. Evolution globale du SST	40
Annexes	44

Résumé du rapport sur la situation financière

Ce rapport sur la situation financière de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, (ci-après «Vaudoise Générale») au 31 décembre 2019 est établi conformément à la Circulaire FINMA 2016/02. Un bref résumé des sous-chapitres de ce rapport figure ci-après.

A l'exception d'une mention particulière, les chiffres présentés dans ce rapport sont basés sur des principes comptables respectant le Code des obligations et l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées.

Activités de l'entreprise

Vaudoise Générale est une filiale détenue à 100 % par Vaudoise Assurances Holding SA et fait donc intégralement partie du Groupe Vaudoise Assurances (ci-après « Groupe »). A ce titre, la société bénéficie de processus et de fonctions existants au niveau du Groupe. L'activité de la société est de proposer sur le marché des produits d'assurances non-vie.

Résultats de l'entreprise

Le résultat annuel s'élève à CHF 80,6 millions. Les primes émises progressent de 3,7 % à CHF 929 millions. Les assurances de Patrimoine évoluent de 1,8 % alors que les assurances de Personnes progressent de 7,0 %. Le rendement comptable net des placements est de 2,2 %.

Gouvernance et gestion des risques

Les principes de l'ORSA (Own Risk and Solvency Assessment) ont été appliqués dans les processus de gestion des risques, ces principes impliquent notamment l'analyse d'une vision prospective dans la gestion des risques.

Profil de risques

Un processus semestriel permet d'identifier, de suivre et de cartographier les risques auxquels la société est ou pourrait être confrontée. Comme indiqué précédemment, celui-ci intègre depuis 2016 les principes de l'ORSA. Les risques principaux pour Vaudoise Générale sont les risques d'assurance et les risques de marché, inhérents à la gestion des actifs financiers. Le suivi de ces risques est effectué trimestriellement par le calcul du taux de solvabilité SST.

Evaluation

Les actifs et passifs statutaires sont évalués conformément à la législation en vigueur et selon les directives de la FINMA. En ce qui concerne les valeurs proches du marché, elles sont principalement basées sur des valeurs fournies par les marchés financiers.

Gestion du capital

La gestion du capital est effectuée conformément aux règles en vigueur et avec l'objectif de respecter les exigences SST. Durant l'exercice 2019 et sur décision du Conseil d'administration du 22 mars 2019, la société a distribué un dividende de CHF 40 millions et a de nouveau doté le fonds de redistribution des excédents non-vie dans le but de redistribuer CHF 35 millions dès le 1^{er} juillet 2019 à ses fidèles clients.

Vaudoise Générale ne recourt pas au marché des capitaux et ne dispose pas de financement d'autres sociétés du Groupe.

Solvabilité

Ce rapport mentionne des informations relatives à la solvabilité de l'entreprise. Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30 avril 2020 et sont également soumises à un audit prudentiel.

Le taux très confortable de solvabilité SST de la société est de 320 % au 1^{er} janvier 2020. Le rapport SST annuel a été approuvé par les organes de direction de la société et transmis à la FINMA en respect de la circulaire dédiée.

Activités de l'entreprise

1. Stratégie et objectifs – Axes stratégiques

1.1. La mutualité comme pierre angulaire

Vaudoise Générale est la société active dans le domaine de l'assurance non-vie du Groupe. Elle appartient à 100 % à Vaudoise Assurances Holding SA qui, elle-même, est détenue à 67,6 % du capital-actions et 91,2 % des droits de vote par Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative. Le solde du capital-actions et des droits de vote est coté à la Bourse suisse. Vaudoise Générale, qui fête en 2020 les 125 ans de sa société-mère, donne vie à ses racines mutualistes au travers d'une approche humaine et personnalisée de son activité d'assureur dans les relations qu'elle entretient avec ses parties prenantes et d'une redistribution des excédents non-vie à ses assurés. Ainsi, en 2019 et 2020, les clients titulaires d'une assurance RC ou Choses (Ménage, Commerce, Technique, etc.) auprès de la Vaudoise se sont vu rétrocéder 20 % de leur prime annuelle. En 2020 et 2021, les assurés Véhicules à moteur bénéficieront d'un rabais de prime de 10 %. Depuis 2011, la Vaudoise a ainsi redistribué plus de CHF 220 millions à ses clients.

Vaudoise Générale maintient une politique de fonds propres confortables. Cette stratégie, qui implique la promesse d'une vision à long terme au profit de toutes les parties prenantes, est également parfaitement alignée sur les notions de développement durable et de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE). Vaudoise Générale dispose d'une Charte RSE axée sur trois piliers qui sont ses collaborateurs, ses parties prenantes et la société en général. Pour conduire sa politique en la matière, elle a défini un fil rouge en lien avec ses valeurs d'entreprise et sa mission de base, à savoir, la réinsertion socioprofessionnelle. Ce thème lui sert de guide dans sa politique de dons et dans l'organisation de ses journées de volontariat d'entreprise Involvere mises sur pied depuis 2014. En 2019, quelque 200 collaborateurs du Siège et des agences ont ainsi participé à plus de vingt projets à travers la Suisse aux côtés de fondations et d'associations actives dans la réinsertion socioprofessionnelle. Pour la deuxième fois, la Vaudoise a ouvert cinq projets de volontariat au public afin de permettre à une quinzaine de participants externes de vivre une expérience de volontariat. Lors de la Journée de la Mutualité, événement organisé pour clôturer le programme Involvere 2019, la Vaudoise a remercié au moyen d'un don les associations Volontaires Montagne, la Fondation Brühlgut, la Fondation Züriwerk, Caritas Vaud et la Fondation St-Germain pour leur engagement et l'accueil des collaborateurs de la Vaudoise ainsi que des participants externes.

La Vaudoise prévoit d'actualiser sa charte RSE pour inclure la notion plus large de durabilité. Cet exercice s'inscrit dans une analyse plus détaillée de sa politique de durabilité à la suite de la signature en décembre 2019 des normes UNPRI et de sa décision d'adhérer aux principes d'investissement ESG. La Vaudoise prévoit de publier un premier rapport de durabilité en 2021. Il s'agira d'un processus d'amélioration continue dans les années à venir.

1.2. Le développement de la société et du Groupe

Vaudoise Générale priorise une croissance interne rentable dans les trois régions linguistiques. Elle veut exploiter en premier lieu son potentiel de développement en Suisse alémanique par l'intervention de ses propres conseillers auprès des particuliers et des PME.

Le portefeuille de cette région progresse de manière positive, tant du point de vue des affaires générées par les agences générales que par le courtage. Historiquement très présente dans certaines régions, la Vaudoise doit encore progresser de manière plus homogène sur l'ensemble du territoire. En 2020, la Vaudoise a notamment inauguré une nouvelle agence à Horgen, dans le sud du canton de Zurich. Il s'agit d'une opération de longue haleine dont le développement prioritaire se poursuit au sein de Vaudoise Générale et du Groupe.

Concernant ses affaires, la société intervient en principe en qualité de porteur de risques et, selon les besoins, de fournisseur de solutions externes proposées par des partenaires sélectionnés. C'est le cas notamment de l'assistance (Europ Assistance), la protection juridique (Orion), l'assurance maladie (Groupe Mutuel), l'assurance transports (TSM) et l'assurance des objets d'art (Uniqa). Par sa marque propre Animalia, elle propose en outre depuis 2016 une assurance maladie et accidents pour les chats et les chiens.

Le développement de la société et du Groupe passe également par des collaborations de distribution avec des partenaires assureurs. Ainsi, Swiss Life propose désormais des produits RC/Ménage et Véhicules à moteur de Vaudoise Générale tandis que le Groupe Mutuel propose un produit RC/Ménage dont Vaudoise Générale est porteur de risques. Après l'acquisition en 2017 de l'intégralité du capital-actions des sociétés Berninvest AG, société de direction des fonds immobiliers Immo Helvetic et Good Buildings, ainsi que de Dr. Meyer Asset Management AG, devenue depuis lors Vaudoise Investment Solutions SA, le Groupe poursuit sa politique de diversification. En 2018, elle est entrée dans le capital de Credit Exchange AG (Credex), plateforme novatrice de crédits hypothécaires, ainsi que de celui dans Foxstone, plate-

forme de crowdfunding immobilier. Elle a par ailleurs co-fondé la société neocredit.ch, plateforme de crowdlending pour TPE/PME. Cette start-up est opérationnelle depuis le second semestre 2019. Durant l'exercice sous revue, le Groupe a acquis l'entier du capital-actions de la société Pittet Holding SA et des actionnaires minoritaires à la tête de Pittet Associés SA, société active dans le conseil actuariel, juridique et en investissement aux institutions de prévoyance et aux compagnies. En 2020, Le Groupe a par ailleurs co-fondé avec Fundim, SA, à Lausanne, la société Fim Plus, qui proposera une alternative innovante et originale permettant à des propriétaires d'immeubles locatifs de céder partiellement leur actif tout en se déchargeant des contraintes financières, légales ou administratives.

Le Groupe est également partie prenante de la co-entreprise SwissSign Group, fournisseur de SwissID, qui a pour but d'assurer la sécurité des processus d'e-business reposant sur les identités numériques dignes de confiance. En outre, elle a été l'une des premières sociétés privées de Suisse romande à adhérer à l'initiative digitalswitzerland. Rappelons en outre qu'en 2017, le Groupe a investi CHF 15 millions dans le fonds dédié aux fintechs, assurtechs et regtechs de BlackFin Capital Partners. Il s'agit d'un investissement dans des domaines novateurs et au fort potentiel de développement. Ce partenariat permet au Groupe de bénéficier des conseils et de l'appui de BlackFin qui lui donne également accès à un réseau de start-up européennes qui façonnent l'avenir du digital. Ainsi, la Vaudoise entend compléter son engagement au travers d'investissements ciblés qui ont stratégiquement du sens pour son propre développement. Afin de mener à bien cette mission, la Direction a constitué un groupe digital réunissant des collaborateurs issus de plusieurs secteurs d'activités, dont l'unité de Corporate Development et M&A, et travaillant en collaboration avec BlackFin.

1.3. Le client au centre

Vaudoise Générale entend renforcer davantage son orientation client en combinant des méthodes de distribution classiques aux nouvelles technologies. La proximité doit s'en trouver augmentée. La société s'inscrit clairement dans une démarche de distribution omnicanale qui fait appel simultanément ou de façon interconnectée à plusieurs moyens de distribution en relation les uns avec les autres – ces canaux n'étant pas concurrents mais complémentaires.

Le but est d'être là où est le client à chaque moment de son « expérience ». Ainsi, selon sa situation et ses besoins, il sollicite le conseil à valeur ajoutée d'un collaborateur de la Compagnie, celui d'un intermédiaire indépendant, d'un partenaire de distribution ou se rend sur notre site internet. Toutefois, le premier ambassadeur de la Vaudoise reste le conseiller. La démarche e-commerce soutiendra la distribution des agences. Chaque client conser-

vera toujours un lien avec une agence ainsi qu'un conseiller et pourra à tout moment passer de son écran à son téléphone ou au guichet de l'agence. Le réseau de vente de la Vaudoise vise à gagner en efficacité sans perdre de sa proximité. Il comprend quelque 113 points de vente, désormais réunis en 28 agences générales et organisés en trois régions de marché. Les agences fonctionnent en réseau afin de servir nos clients le plus efficacement possible.

Afin de tenir compte des besoins du courtage, les services courtiers de direction, situés respectivement à Lausanne, Zurich (Dübendorf) et Lugano, sont les interlocuteurs des courtiers dont le rayon d'action dépasse le territoire d'une agence ou d'une région. Plus de 70 % des primes sous mandat de gestion sont générées par ces trois entités. En phase avec la politique de proximité de la Vaudoise, les agences générales peuvent, quant à elles, travailler directement avec des partenaires courtiers locaux et régionaux. Ces derniers disposent d'interlocuteurs privilégiés au sein des points de vente.

1.4. La transformation digitale, acteur majeur de la satisfaction client

L'année 2018 a été marquée par la création d'un nouveau département IT & Transformation digitale. Cette unité, en collaboration très étroite avec les différents métiers qui composent la Vaudoise, est chargée de mener à bien la mue digitale nécessaire afin de répondre aux futurs besoins de nos clients dans le cadre de la distribution omnicanale. Sur la base de la réalisation de parcours clients et de plusieurs audits internes demandés par la Direction, les programmes prioritaires de la transformation digitale ont été identifiés et lancés en 2019. Un programme d'accompagnement au changement, nommé WAVE (We Act for Vaudoise Evolution), a été lancé en parallèle.

Afin de participer à l'intégration progressive de la digitalisation dans la société civile, la Vaudoise a été la première entreprise romande privée à adhérer à l'initiative digitalswitzerland. Le 3 septembre 2019, deuxième Digital Day, elle a organisé pour ses collaborateurs une journée informative sur les nouvelles technologies.

La Vaudoise a par ailleurs participé à un World Café, débat public organisé en partenariat avec digitalswitzerland et l'EPFL sur le thème «Le numérique au service de la mobilité».

1.5. La durabilité au cœur de notre ADN

Vaudoise Générale souhaite assurer sa solide assise financière par une politique d'investissement et de gestion des risques adéquate et durable au profit de toutes les parties prenantes.

La société poursuit ainsi une politique d'investissement sur mesure qui tient compte de la nature et de la complexité des affaires d'assurances exploitées ainsi que de la situation financière du Groupe Vaudoise Assurances. Cette politique permet de réaliser des rendements de placement attractifs tout en limitant les risques liés à cette activité, notamment au moyen d'une large diversification par classe d'actifs, pays et secteurs, ainsi que par le biais de couvertures sur les actions et les monnaies étrangères.

En 2019, le Groupe a signé les principes d'investissement durable UNPRI et adopté ainsi une politique d'investissement durable (ESG) dans la stratégie de placement du Groupe. Par ailleurs, elle est membre fondateur de la Fondation Suisse pour le climat qui fêtait cette année ses dix ans.

1.6. Nos collaborateurs, notre capital humain

La politique des ressources humaines de la Vaudoise est basée sur la responsabilité partagée et le respect.

Sacrée meilleur employeur dans la catégorie Banques et Assurances par le magazine Bilan en 2018 et arrivée deuxième en 2019, la Vaudoise place le collaborateur au centre de ses préoccupations. Premier ambassadeur de la marque, un collaborateur satisfait constitue un facteur clé de succès de l'entreprise. Une évaluation interne très complète est menée tous les trois ans.

Le département des Ressources humaines a pour mission première d'accompagner le quotidien des collaborateurs du Groupe. Dans le cadre de la transformation digitale en cours, le département Ressources humaines est chargé de mettre sur pied un programme d'accompagnement de la transition culturelle.

Une deuxième mission vise à renforcer la marque employeur et à attirer des talents. Dans ce contexte, la Vaudoise tisse de nombreux liens avec les hautes écoles et forme plus de 100 apprenants par année.

Le développement de notre capital humain est également une préoccupation de premier ordre. Pour ce faire, un comité de formation interdépartemental a été constitué afin de s'assurer que les besoins en formation des différents métiers soient couverts. Le management favorise par ailleurs toutes les mesures utiles afin de favoriser «l'empowerment» des collaboratrices et des collaborateurs. Un programme de mentoring a notamment été mis sur pied pour les jeunes talents.

Première assurance privée suisse certifiée EQUAL-SALARY

Les systèmes de rémunération encouragent la performance individuelle et collective. Afin d'assurer l'égalité salariale entre hommes et femmes, la Vaudoise est la première compagnie d'assurances privée suisse à avoir obtenu la certification EQUAL-SALARY en 2018 au terme d'une démarche volontaire comprenant l'analyse des données salariales anonymisées et des audits en entreprise auprès des membres de la Direction et d'une centaine de collaborateurs. La certification a été renouvelée en 2019.

L'engagement de la Direction en faveur de l'égalité salariale et l'intégration des pratiques d'équité salariale dans la politique et les processus RH ainsi que la perception par le personnel de la politique salariale de l'entreprise ont été examinés lors des entretiens d'audit.

Flexibilisation du travail

Afin de s'adapter aux nouvelles méthodes de travail, les projets d'entreprise sont menés de manière collaborative en utilisant au mieux les compétences de chacune et de chacun, dans un esprit de confiance et de responsabilisation (méthode agile). Cet état d'esprit est accompagné, dès 2018, par une démarche de smart working. La Vaudoise a également adhéré à la charte Work Smart.

La mise en place de nouveaux outils de travail facilite la gestion du temps, comme l'outil de gestion RH SIRH, et le développement de solutions permettant de conjuguer vie professionnelle et vie privée (horaire variable, home office, etc.).

Pour une plus grande mixité

Traditionnellement, et c'est encore le cas aujourd'hui, le monde de l'assurance distingue deux catégories de collaborateurs, ceux qui sont nommés « internes » et ceux qu'on appelle « externes ».

Les « internes », ce sont les collaborateurs du Siège et les équipes qui, dans nos agences, offrent un soutien aux équipes de vente. Ils forment les deux tiers de nos effectifs et la proportion hommes/femmes y est depuis très longtemps parfaitement équilibrée. L'évolution constante de la proportion de femmes cadres constitue un fait notable depuis le début de ce siècle.

D'un très modeste 12 % en 2000, dix ans après, cette proportion est passée à 25 % et aujourd'hui, nous sommes fiers d'être en progression et avec une représentativité des femmes cadres de 35 %.

Les « externes », ce sont les équipes de vente qui sont au contact direct des clients. Dans notre industrie, ces métiers sont encore quasi exclusivement masculins. La Vaudoise ne fait pas exception, mais une agence générale, celle de Genève, fait figure d'avant-gardiste avec 16 % de conseillères dans son effectif.

Pour accélérer la dynamique déjà engagée, nous avons constitué un groupe de réflexion sur le thème de la mixité. Les suggestions qui y sont formulées soulignent particulièrement la nécessité de mettre en lumière le parcours des femmes ayant évolué vers des positions élevées, tout en renforçant tout ce qui est de nature à offrir de la flexibilité aux collaboratrices et aux collaborateurs dans la gestion de leur temps. La parentalité et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée s'en trouvent ainsi optimisés.

1.7. Perspectives

L'épidémie du Coronavirus qui sévit depuis le début de l'année aura un impact important sur la croissance mondiale et suisse, ainsi que sur les marchés financiers. Les répercussions actuelles ne sont que difficilement quantifiables pour les affaires d'assurances. En tenant compte de ces effets, nous estimons, que notre croissance constatée en début d'année 2020 dans le domaine non-vie devrait se réduire pour être proche des primes de 2019. Nous veillerons attentivement ce faisant au maintien de la qualité de la souscription et à l'évolution de la sinistralité que pourrait détériorer la crise sanitaire. La pandémie du Coronavirus aura un impact également sur les plus ou moins-values dans les comptes financiers, sur nos fonds propres, ainsi que sur le niveau de notre taux SST.

2. Principaux segments d'activité

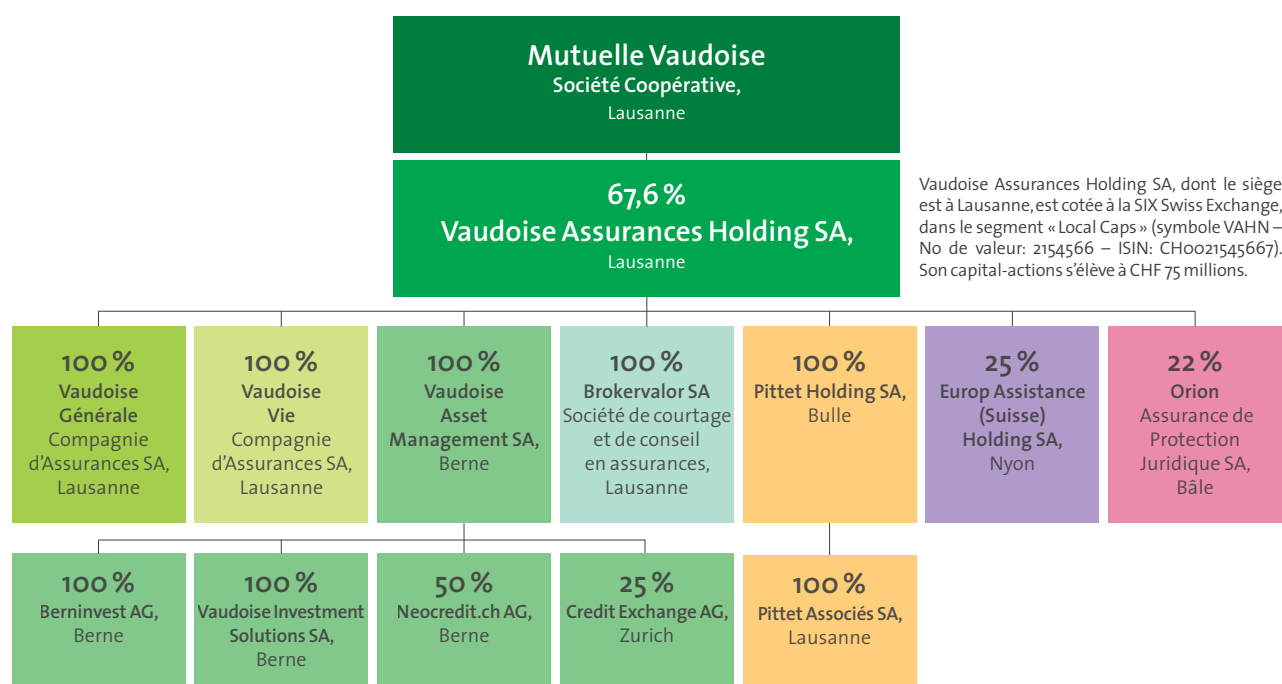
2.1. Assurances de Patrimoine

Les affaires Patrimoine comprennent les branches Véhicules à moteur, Responsabilité civile générale (RC) et Choses. Elles se développent de manière réjouissante avec une croissance de l'ordre de 1,7%.

2.2. Assurances de Personnes non-vie

Le domaine des assurances de Personnes non-vie est devenu au fil du temps un contributeur important au volume d'affaires de la société. Il regroupe la branche Perte de gain maladie collective (PGM), ainsi que les branches Assurances collectives accidents obligatoire (LAA) et facultative (CLAA)

3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances



3.1. Structure du Groupe

La société mère du Groupe est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 67,6 % du capital-actions et 91,2 % des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations dont les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2019 atteint CHF 1'683'553'300.–.

La société détient en direct cinq filiales et deux sociétés sous contrôle conjoint, toutes établies en Suisse, dont six entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit des deux principales sociétés opérationnelles du Groupe que sont Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, ainsi que Vaudoise Asset Management SA, Pittet Holding SA, Europ Assistance (Suisse) Holding SA et Orion, Assurance de Protection Juridique SA.

Vaudoise Assurances Holding SA détient 25 % du capital-actions d'Europ Assistance et 22 % du capital-actions d'Orion. Ces deux sociétés entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence. Brokervallor SA n'a pas déployé d'activité à ce jour. La société ne rentre dès lors pas dans le périmètre de consolidation.

Vaudoise Assurances Holding SA détient donc la totalité du capital-actions de Vaudoise Générale.

La gestion des processus et des ressources est, dans de nombreux domaines, effectuée dans une vision groupe et non de société individuelle. A ce titre, Vaudoise Générale et sa sœur Vaudoise Vie, qui sont les deux sociétés d'assurances du Groupe, emploient une part prépondérante des employés du Groupe. Dans le même objectif d'optimisation, plusieurs sociétés du Groupe bénéficient de prêts ou d'emprunts. Ceux-ci sont toutefois toujours octroyés à des conditions respectant les règles fiscales et légales en vigueur.

3.2. Organe de révision

L'organe de révision externe de Vaudoise Générale et des principales sociétés du Groupe est la société Ernst & Young SA à Lausanne. Le responsable de la révision est en fonction depuis l'exercice comptable 2019. L'organe de révision rédige à l'intention du Conseil

d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport de rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

L'Assemblée générale de Vaudoise Générale du 22 mars 2019 a décidé d'attribuer le mandat d'organe de révision à la société Ernst & Young SA dès l'exercice 2019.

B

Résultats de l'entreprise

Compte de résultat en millions de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Primes brutes	940.0	908.3
Primes brutes cédées aux réassureurs	-41.6	-39.3
Primes pour propre compte	898.4	869.0
Variation des reports de primes	-1.2	-2.3
Variation des reports de primes : part des réassureurs	0.1	0.3
Primes acquises pour propre compte	897.3	867.1
Autres produits de l'activité d'assurance	0.3	0.2
Total des produits de l'activité technique d'assurance	897.5	867.3
Charges des sinistres : montants payés bruts	-645.0	-607.0
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs	18.7	15.9
Variation des provisions techniques	8.8	-16.1
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	0.7	3.8
Charges des sinistres pour propre compte	-616.9	-603.5
Frais d'acquisition et de gestion	-238.1	-276.7
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	5.6	6.0
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-232.5	-270.7
Autres charges techniques pour propre compte	-20.5	-16.6
Total des charges de l'activité technique	-869.9	-890.8
Résultat d'exploitation	27.7	-23.5
Produits des placements	157.3	166.4
Charges financières et frais de gestion des placements	-75.0	-48.7
Résultat des placements	82.3	117.7
Autres produits financiers	30.1	30.7
Autres charges financières	-53.0	-46.4
Résultat sur les autres éléments financiers	-22.8	-15.7
Résultat opérationnel	87.1	78.5
Bénéfice avant impôts	87.1	78.5
Impôts directs	-6.5	-1.2
Bénéfice	80.6	77.3

1. Informations sur les résultats de l'entreprise

Les éléments chiffrés se rapportant aux commentaires ci-dessous sont présentés en détail en annexe de ce rapport dans le modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo non-vie ».

Les primes nettes 2019 sont en croissance de 3,7%. Le résultat 2019 de Vaudoise Générale s'élève à CHF 80,6 millions. Ce résultat s'explique principalement par une charge de sinistres maîtrisée. En ce qui concerne la diminution des frais d'acquisition et de gestion, elle s'explique essentiellement par une dotation plus élevée à la réserve de cotisation de l'employeur auprès de sa caisse de pension l'année dernière.

1.1. Commentaires sur les résultats d'assurances

1.1.1. Assurances de Patrimoine

Dans un contexte de forte concurrence dans tous les segments, les affaires Patrimoine qui comprennent les branches Véhicules à moteur, Responsabilité civile générale et Choses se développent de manière très favorable, avec une croissance de l'ordre de 1,7% (contre 0,9% pour le marché suisse). Avec CHF 570 millions de primes émises, le domaine des assurances de Patrimoine représente plus de 60% des primes de Vaudoise Générale.

La croissance n'est pas identique dans tous les segments. Les assurances Choses présentent une progression réjouissante de l'ordre de 3,5% et la branche Responsabilité civile générale est à nouveau positive avec une légère croissance de l'ordre de 0,8%. Dans un marché très dynamique, les assurances Véhicules à moteur présentent une progression réjouissante de 1,2% en comparaison du marché suisse.

La charge de sinistres 2019 est dans la lignée de l'exercice précédent et se situe à un bon niveau malgré un nombre de cas supérieur aux années passées, notamment en Responsabilité civile, Véhicules à moteur et en Choses/Incendie. Certains segments ou domaines, notamment les grands comptes, font toujours l'objet d'un suivi attentif et des mesures ponctuelles sont prises afin de maintenir un niveau de rentabilité satisfaisant.

En synthèse, le résultat 2019 du domaine Patrimoine est de bonne tenue et la consolidation du partenariat de distribution des produits Véhicules à moteur, Responsabilité civile et Choses avec Swiss Life laisse entrevoir de belles perspectives. Dans le domaine des Entreprises, notre ligne Business One a été complétée pour couvrir de nouveaux segments dans les branches Choses & RC Entreprises.

1.1.1.1. Assurances Véhicules à moteur

Le marché continue d'être rythmé par une dynamique de forte compétitivité. Le recul amorcé en 2018 se confirme en 2019. Dans ce contexte, la Vaudoise poursuit le développement de sa part de marché avec une croissance toutefois en retrait par rapport à ces dernières années.

Le bilan net (affaires nouvelles – annulations) est très positif et a progressé de 15% par rapport à l'année dernière. Notre offre pour les jeunes conducteurs rencontre toujours un beau succès puisque nous notons une aug-

mentation de 10% des nouveaux contrats. Cela est principalement dû à l'intérêt croissant porté à notre solution d'assurance télématique Smart qui vise à récompenser les conducteurs les plus prudents.

Sur le plan météorologique, l'été a été calme. Les orages de grêle ont touché principalement la Suisse romande, nous permettant ainsi de mettre en place nos drive-in grêle et ainsi démontrer notre efficacité opérationnelle dans l'organisation d'expertises groupées.

En parallèle, les travaux de simplification des processus et de modernisation des outils de gestion se sont poursuivis à un rythme soutenu en 2019. Ces évolutions contribuent ainsi à élever encore davantage le degré de satisfaction de nos clients pour qui la mobilité reste primordiale.

1.1.1.2. Assurances Responsabilité civile générale

En assurances Responsabilité civile, nous retrouvons le chemin de la croissance avec un résultat final qui se traduit par une augmentation de notre volume de prime de l'ordre de 0,8%. Ce résultat réjouissant, dans un marché très concurrentiel, est dû à une progression tant dans le segment des affaires entreprises que dans les affaires privées. Le domaine des entreprises reste sous pression et les primes en souffrent. Nos partenaires Swiss Life et le Groupe Mutuel, qui ont participé à la distribution et à la vente de nos produits, ont par conséquent contribué à la progression de ces affaires.

Notre gamme de produit Business One, avec notre solution Responsabilité civile pour les entreprises et ses nombreuses innovations (p. ex. Cyber), nous permet de répondre au mieux aux attentes du marché et de nous positionner dans ce segment comme un partenaire fiable. Au chapitre des sinistres, malgré une hausse du nombre des cas annoncés, le ratio combiné de la Responsabilité civile générale reste à un niveau très favorable.

1.1.1.3. Assurances Choses

Cette année, nous avons confirmé en assurances Choses (Incendie, dommages naturels et autres dommages aux biens) l'excellent résultat de l'année passée avec une belle croissance de 4,4 %.

Ce résultat remarquable provient une fois de plus de nos solutions d'assurances Home in One et Building qui restent bien positionnées dans le marché et répondent pleinement aux besoins des clients ainsi qu'aux attentes de nos différents partenaires, dont SwissLife et le Groupe Mutuel. Ces derniers contribuent également à cette croissance qui se situe nettement au-dessus de celle du marché suisse.

Notre gamme de produit Business One, solution d'assurance inventaire du commerce pour les entreprises, nous permet de dynamiser nos ventes et de retrouver également de la croissance dans ce segment d'affaires.

En ce qui concerne de la sinistralité, nous avons enregistré un nombre de cas de prestations comparable à l'année précédente et notre charge globale reste bien maîtrisée.

1.1.1.4. Assurances pour chiens et chats –

Consolidation et intégration du portefeuille Animalia

Après l'acquisition en 2016 de la société Animalia et la reprise de son portefeuille de plus de 24'000 risques, la Vaudoise a non seulement renforcé le service à la clientèle mais aussi revu les différentes couvertures, à la plus grande satisfaction des clients. La dernière version du produit, lancée en septembre 2019, permet désormais la couverture des maladies héréditaires et congénitales et propose des contrats d'une durée d'un an (au lieu de trois jusqu'ici). En parallèle, depuis le début de l'année, les clients peuvent facilement et rapidement soumettre leurs factures vétérinaires via l'application Animalia Assurances.

Animalia affiche toujours une croissance à deux chiffres du portefeuille en 2019 et consolide sa position de leader dans l'assurance maladie et accidents pour chiens et chats en Suisse. Les perspectives de développement sont toujours aussi réjouissantes, tant sur le plan commercial que sur celui des services à la clientèle.

1.1.2. Assurances de Personnes non-vie

La croissance des primes en assurances de Personnes non-vie en 2019 est analogue à celle de l'exercice précédent (près de 7 %).

Les courtiers d'agences (+22 %) et la Suisse alémanique (+18 %) sont les plus gros contributeurs à ce dynamisme.

1.1.2.1. Perte de gain maladie (PGM)

La branche d'assurance Perte de gain maladie fait toujours l'objet d'une attention particulière compte tenu de la sinistralité importante sur le marché suisse pour toutes les sociétés d'assurances proposant cette couverture. Des politiques de souscription et de renouvellement sont définies et revues chaque année. La Vaudoise a franchi pour la première fois le seuil de CHF 200 millions de chiffre d'affaires dans cette branche, dont la sinistralité s'améliore. A noter que les clients au bénéfice de ce type de couverture annoncent désormais plus de 80 % de leurs sinistres online, ce qui permet une instruction et un règlement plus rapides.

1.1.2.2. Assurances accidents obligatoire (LAA) et complémentaire (CLAA)

Les branches LAA et CLAA ont connu des croissances analogues. L'amélioration de la charge de sinistres résulte d'une diminution des sinistres de grande ampleur et de libérations de réserves accumulées lors d'années favorables.

Dans l'optique de mieux servir nos clients entreprises et privés, les gestionnaires des prestations sont désormais spécialisés en assurance Accidents ou en Maladie. En collaboration avec nos clients, nous accentuons et développons la prévention et la formation en entreprise afin de prévenir et de renforcer la détection des cas de maladie de longue durée.

1.2. Informations sur les résultats et la gestion des investissements

Le total des investissements de Vaudoise Générale se monte à fin décembre 2019 à CHF 2,8 milliards. Des informations détaillées par classe d'actifs sont présentées ci-après.

La stratégie d'investissement du capital regroupe d'une part des actifs liés dont la gestion respecte en permanence les règles et directives établies par la FINMA et d'autre part des actifs libres. La gestion de l'ensemble des actifs est effectuée strictement en respect du cadre législatif en vigueur.

La politique de placement du Groupe poursuit les principes et objectifs suivants :

- sécurité : les placements doivent être ainsi choisis afin que la sécurité sur le plan économique (maintien de la valeur du capital ou de la fortune) et sur le plan juridique (disponibilité et aliénabilité des placements) soit assurée, ce qui signifie que les droits des assurés doivent être garantis en tout temps ;
- rentabilité : les placements doivent être rentables et procurer un rendement durable ;
- diversification : les placements doivent atteindre un degré de diversification suffisant et approprié ;
- liquidité : les placements doivent être choisis afin que le besoin prévisible de liquidités de l'entreprise d'assurance soit garanti en tout temps ;
- congruence : les placements sont gérés de manière à assurer une congruence optimisée entre les actifs et les passifs permettant d'assurer un niveau de risque adéquat.

1.2.1. Résultat des placements par catégorie d'actifs

en millions de CHF	Biens immobiliers	Participations	Titres à revenus fixes	Prêts	Hypothèques	Actions	Autres placements	Total
Vaudoise Générale 2018								
Produits des placements	27.6	-	37.3	7.1	4.3	7.8	82.3	166.4
Charges financières et frais de gestion des placements	-4.5	-	-16.8	-	-	-4.3	-23.1	-48.7
Autres produits financiers	-	-	19.2	-	-	-	11.5	30.7
Autres charges financières	-	-	-30.8	-	-	-	-15.6	-46.4
Résultat financier	23.1	-	9.0	7.1	4.3	3.4	55.1	102.0
Vaudoise Générale 2019								
Produits des placements	30.1	-	52.3	6.4	4.9	8.9	54.6	157.3
Charges financières et frais de gestion des placements	-3.7	-	-13.2	-	-	-3.1	-55.1	-75.0
Autres produits financiers	-	-	19.4	-	-	-	10.7	30.1
Autres charges financières	-	-	-33.4	-	-	-	-19.6	-53.0
Résultat financier	26.4	-	25.1	6.4	4.9	5.9	-9.3	59.4

1.2.2. Immobilier

Les placements immobiliers directs suisses restent la pierre angulaire dans l'allocation stratégique de Vaudoise Générale grâce aux rendements stables et à l'effet de diversification. Si l'attractivité de tels placements est restée intacte en 2019 dans un contexte toujours marqué par le niveau très faible des taux d'intérêt, l'importante activité de construction induite continue de provoquer une offre de logements plus importante que la demande générant une augmentation du taux de vacance sur le marché du

logement locatif helvétique. Selon l'Office fédéral de la statistique, 75'323 logements étaient inoccupés en Suisse à fin 2019 soit 2,64% de taux de vacance moyenne pour les logements locatifs.

Dans ce contexte, Vaudoise Générale a confirmé sa stratégie de placement immobilier « Core » privilégiant

la bonne qualité des situations macro et micro des objets, les bons standards de construction et le juste niveau des loyers proposés pour atteindre les rendements espérés avec un risque adapté. Une gestion active du portefeuille en rapport avec la stratégie immobilière poursuivie a permis l'identification et la mise en vente en 2019 de 5 immeubles pour un montant de plus de CHF 59 millions.

Tenant compte de notre stratégie Vaudoise Générale a concrétisé un achat d'immeuble existant au centre de Neuchâtel avec une bonne réserve locative pour CHF 19,5 millions. Nous avons en revanche refusé de très nombreuses propositions d'investissement en raison des prix toujours très élevés des immeubles et projets en regard de leur valeur sur le long terme.

En 2019, Vaudoise Générale a livré 45 appartements à Münchenstein, et 2 chantiers de construction neuves se sont poursuivis dont 1 en Suisse alémanique et 1 en Suisse romande qui offriront à terme 152 nouveaux logements sur le marché (Morges Eglantine 94 et Lausen 58).

Le développement de plusieurs opérations de rénovation s'est également poursuivi à l'avenue Tissot, Lausanne, à Hirschmattstrasse, Lucerne et à Sumatrastrasse, Zurich avec des potentiels de rénovation lourde et extension d'immeubles dont la macro et la micro situation sont jugées excellentes. D'autre part, la réalisation du projet de rénovation lourde de Lausanne au Chemin de Primerose 2 a été lancée.

La valeur comptable du parc immobilier de Vaudoise Générale atteint CHF 562 millions (CHF 560 millions en 2018), de sorte que sa part dans l'allocation globale s'élève à 20,3 %, contre 20,5 % une année auparavant.

La performance brute en valeur de marché s'élève pour 2019 à 8,8 %.

1.2.3. Titres à revenus fixes

L'allocation de cette classe d'actifs s'élève à 43,6 % du total des placements en 2019, contre 42,9 % une année auparavant.

La performance en valeur de marché des revenus fixes en monnaies étrangères est de 4,6 %. La surexposition, le choix des titres et une duration plus longue que le benchmark en dollars US ont été des éléments prépondérants à cette bonne performance annuelle. Concernant la performance en valeur de marché des titres à revenus fixes en CHF, elle se monte à 3,5 %. Les taux suisses ont évolué à la baisse jusqu'à mi-août avant un fort rebond sur la fin de l'année. La crainte de la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine a provoqué la baisse des taux mais les bonnes nouvelles économiques dès l'automne ont permis au marché d'inverser la tendance dès septembre.

1.2.4. Prêts

Les prêts sont composés de prêts à des collectivités publiques et privées. Au 31.12.2019, ces investissements représentent CHF 94 millions, soit 3,4 % des placements alors qu'ils représentaient 3,7 % en 2018. La performance de marché de ce portefeuille en est de 1,6 %. Il est également à relever que Vaudoise Générale a octroyé des prêts à Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA pour un montant de CHF 150 millions. L'objectif de ces prêts est d'augmenter de manière momentanée l'assise financière de Vaudoise Vie.

1.2.5. Hypothèques

Vaudoise Générale considère les prêts hypothécaires comme une classe d'actifs lui permettant de diversifier ses investissements à revenus fixes. Ils font en outre partie intégrante de sa stratégie de conseil global auprès de sa clientèle. Cette année a été marquée par une diminution du portefeuille hypothécaire à la suite d'une cession d'une partie nos prêts, si bien que leur part dans l'allocation globale de ses actifs est de 7,3 % alors qu'ils se montaient à 8,8 % en 2018. La performance des prêts hypothécaires en valeur marché est de 1,5 % pour 2019, contre 1,1 % une année auparavant.

1.2.6. Actions

L'allocation en actions hors fonds d'actions à fin 2019 représente 4,4 % du total des actifs, contre 2,0 % un an auparavant. Le portefeuille d'actions est axé principalement sur une gestion passive (indicielle) afin de minimiser les frais de gestion et se compose de 40 % d'actions suisses et de 60 % d'actions étrangères. Après un quatrième trimestre 2018 compliqué, les marchés financiers mondiaux se sont envolés en 2019. Ce rebond s'explique, d'un côté, par l'apaisement du conflit commercial sino-américain et, de l'autre, par les politiques monétaires à nouveau expansionnistes des banques centrales. La performance en valeur de marché est de 31,1 % pour les actions suisses et de 24,5 % pour les actions étrangères.

Eu égard à l'importance de son portefeuille d'actions et à sa volonté de contrôler les risques de manière générale, la société a poursuivi sa stratégie de protection

contre les pertes élevées sur une part prépondérante de ce portefeuille, en utilisant des produits dérivés.

1.2.7. Autres placements

Les autres placements sont constitués d'investissements alternatifs et de placements collectifs. Durant l'année, Vaudoise Générale a augmenté son allocation en placements alternatifs par une hausse de l'exposition au Private Equity.

Depuis quelques années déjà, la Vaudoise a mis sur pied son propre fonds de Hedge Funds et fonds de Private Equity, dont les portefeuilles ont été constitués sur mesure et se composent de placements alternatifs diversifiés. La gestion de ces deux portefeuilles est déléguée à deux entreprises spécialisées dans ce domaine d'activité et la surveillance est assurée par des experts internes. La part de ces investissements en Hedge Funds et en Private Equity a augmenté à 7,0 % du total des placements en 2019, contre 6,7 % en 2018.

La diminution du résultat total sur les autres placements s'explique principalement par l'absence de dissolution des provisions pour risques de placements et par l'impact négatif de produits dérivés acquis dans le but de couvrir notre exposition aux marchés des actions.

En tenant compte, en outre, des autres titres à revenus variables, les placements à revenus variables représentent en 2019, 15,3 % de l'ensemble des placements de la société, contre 12,3 % une année auparavant.

Estimant que les risques de change sont insuffisamment rémunérés, la société a volontairement maintenu un taux de couverture de change élevé durant l'exercice, à savoir plus de 75 % de son exposition en monnaies étrangères. Il est à relever que l'impact de ces couvertures a été réparti sur les résultats des différentes classes d'actifs en fonction de leurs expositions aux devises.

Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

1. Conseil d'administration

1.1. Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de sept membres au moins. Les sept administrateurs en fonction au 31 décembre 2019 sont mentionnés ci-après.

Paul-André Sanglard	Président du Conseil, invité permanent aux trois Comités du Conseil	   	Conseil
Chantal Balet Emery	Vice-présidente du Conseil, membre du Comité de rémunérations	 	
Martin Albers	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques, membre du Comité d'investissement	  	Comité audit et risques
Javier Fernandez-Cid	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques	 	
Eftychia Fischer	Membre du Conseil, présidente du Comité d'investissement, membre du Comité de rémunérations	  	Comité rémunérations
Peter Kofmel	Membre du Conseil, président du Comité d'audit et des risques, membre du Comité d'investissement	  	
Jean-Philippe Rochat	Membre du Conseil, président du Comité de rémunérations	 	Comité investissement

La composition du Conseil d'administration de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

Aucun administrateur n'entretient d'étroites relations d'affaires avec l'une ou l'autre compagnie du Groupe de nature à exercer une influence. Aucun administrateur n'a exercé une fonction de direction au sein du Groupe pendant les trois dernières années. Au sens du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise, tous les membres du Conseil d'administration sont indépendants.

1.1.1. Election et durée du mandat

Les administrateurs sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats se fait de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle. Ils doivent abandonner leur mandat, échu ou en cours, lors de l'Assemblée générale suivant l'année de leurs 70 ans.

1.1.2. Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'Assemblée générale ordinaire, le Conseil désigne son président, son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. Nathalie Follonier-Kehrli, à Sion, a été désignée en qualité de secrétaire du Conseil d'administration. Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le Conseil d'administration a institué trois Comités au niveau du Groupe chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux Comités.

1.1.3. Méthode de travail

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement huit fois par année. Il est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO) et le directeur général adjoint responsable du département Finances & Projets stratégiques (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la Direction ou d'autres cadres sont invités. Le Conseil reçoit les procès-verbaux des séances des Comités.

Les préavis, propositions et rapports d'activité des Comités lui sont communiqués avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les Comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil. En 2019, le Conseil d'administration a siégé à dix reprises.

1.1.4. Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il donne son préavis au Conseil sur

le rapport ORSA. Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en œuvre du plan d'action découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité se réunit en principe quatre fois par an, en présence du CEO, du CFO, du Chief Risk Officer (CRO), des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2019, le Comité a siégé à cinq reprises dont deux avec les réviseurs externes et une fois avec les Compliance Officers.

1.1.5. Comité de rémunération

Les membres du Comité de rémunération sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. La composition et les compétences du Comité sont définies dans les statuts approuvés par l'Assemblée générale ordinaire de mai 2015. Le Comité de rémunération assiste le Conseil pour toute question en relation avec l'organisation et la gestion des collaborateurs du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du Conseil ainsi que pour le CEO et les membres de la Direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du CEO, des responsables de l'audit interne et du secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction. Il donne son préavis sur les propositions de promotions et de nominations des cadres supérieurs. Le Comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale en matière de rémunérations des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction.

Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunérations des collaborateurs du Groupe. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil et le CEO sont invités aux séances. Le Comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir de décision. En 2019, il a siégé à quatre reprises.

1.1.6. Comité d'investissement

Le Comité évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil.

Sur délégation du Conseil, le Comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le Comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, jouissant de compétences pointues en matière d'investissements. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du Comité.

En 2019, il s'agissait d'Éric Breval, directeur de Compenswiss, Fonds de compensation AVS, à Genève, et de René Sieber, professeur titulaire en finance, Université de Genève, et conseiller en gestion d'actifs. Le CEO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que requis, mais au moins quatre fois par an. En 2019, il s'est réuni à cinq reprises.

1.1.7. Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est seul compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placements. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA et le rapport sur la situation financière (publication assureur). De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supérieurs. La gestion des affaires est déléguée à la Direction.

Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment : proposer

et mettre en place la stratégie d'entreprise, définir les missions, gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois.

1.1.8. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le CEO et le CFO. Les procès-verbaux des séances de la Direction lui sont également transmis pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux.

Le CEO et le CFO ainsi que le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CFO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement. Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au responsable de la gestion des risques. De même, le Comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable.

2. Direction

2.1. Membres de la Direction

Au 31 décembre 2019, la Direction se compose des onze membres suivants :

Philippe Hebeisen	Directeur général, CEO
Jean-Daniel Laffely	Directeur général adjoint, CFO, Dépt Finances & Projets stratégiques, CEO désigné
Karim Abdelatif	Directeur Dépt Ressources humaines
Jan Ellerbrock	Directeur, CTO, Dépt IT & Transformation digitale
Nathalie Follonier-Kehrli	Directrice Secrétariat général Service juridique et Communication institutionnelle
Grégoire Fracheboud	Directeur Dépt Vente & Marketing
Reto Kuhn	Directeur, CIO, Dépt Asset Management
Christian Lager	Directeur Dépt Patrimoine
Jacques Marmier	Directeur Dépt Assurances de personnes
Frédéric Traimond	Directeur, CRO, responsable du département Actuariat & Réassurance

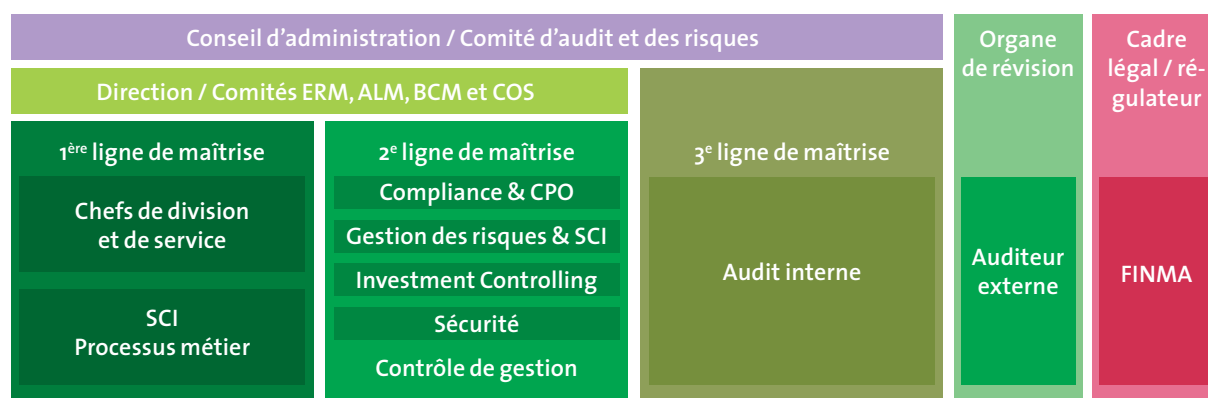
Il est également à relever que Christoph Borgmann a rejoint la direction à compter du 1^{er} janvier 2020, en tant que CFO désigné, directeur du département Finances & Projets stratégiques.

La composition de la Direction de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

3. Gestion des risques et système de contrôle internes

Le dispositif de gestion des risques du Groupe s'articule sur les axes suivants :

- Le modèle de maîtrise des risques et des contrôles repose sur trois lignes de défense :
 1. les entités opérationnelles
 2. les fonctions de contrôle
 3. l'audit interne
- Le Conseil d'administration supervise la gestion des risques du Groupe et de ses sociétés filles. Il s'appuie pour la surveillance et l'évaluation de l'efficacité de la gestion des risques sur le Comité d'audit et des risques.
- La gestion des risques est réalisée par les unités/départements dans le cadre des activités inhérentes à leurs responsabilités, cela en s'appuyant sur des méthodes et indicateurs ayant fait leur preuve.



Le dispositif de gestion des risques s'appuie sur les fonctions de contrôle suivantes :

3.1. Comité de gestion des risques d'entreprise

Le Comité de gestion des risques d'entreprise (Comité ERM) assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Le Comité est composé du responsable de la gestion des risques (CRO) et de son adjoint, du CFO, des actuaire responsables vie et non-vie, des responsables du contrôle de gestion et du système de contrôle interne, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ce dernier n'a pas de compétence décisionnelle dans ce comité. Leur présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un processus approprié, le Comité soutient les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes :

- risques d'assurance : risque de souscription est le risque d'assurance spécifique qui résulte des contrats d'assurances. Il se compose de risque de

prime, risque de réserve et risque catastrophe ;

- risques de marché : risque de placements en valeurs mobilières et immobilières, risque de crédit et de gestion de la congruence actif/passif ;
- risques opérationnels : risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs ;
- risques stratégiques et globaux : risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité.

Le Comité de gestion des risques contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurance et financiers et la propension aux risques du Groupe et de ses principales sociétés filles que sont Vaudoise Générale et Vaudoise Vie. La Direction est également informée dès l'identification d'un risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe. Le Comité est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA à destination de la Direction et du Conseil

d'administration. De plus, sur la base des outils de modélisation, la gestion de la congruence actifs/passifs et l'évolution du capital économique font également l'objet de rapports pluriannuels.

3.2. Système de contrôle interne

Le Conseil d'administration définit les principes du système de contrôle interne et s'assure de son bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Sa mise en œuvre est du ressort de la Direction.

Le système de contrôle interne offre une assurance raisonnable sur la réalisation des objectifs stratégiques. En limitant les erreurs et les irrégularités, il contribue à l'optimisation des processus et des activités ainsi qu'à la protection du patrimoine de l'entreprise. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaborateurs du Groupe.

Une solution Gouvernance, Risque et Conformité (GRC) Enablon a été acquise en 2015. Cette solution sous-tend notre gestion des risques (référentiel unique et centralisé) et permet une gestion centralisée du système de contrôle interne.

3.3. Compliance

Le Compliance Officer Groupe veille à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit le Compliance Officer Groupe adjoint, des répondants de chaque entité du Groupe et les Compliance Officers chargés de mettre en place et de contrôler la procédure d'identification des assurés souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné.

3.4. Contrôle de gestion

Le contrôle de gestion fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget. Il

est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

3.5. Actuaire responsable

L'actuaire responsable d'une entreprise d'assurances a la responsabilité de diriger la partie technique du plan d'exploitation. Il désigne les tarifs à la base d'un produit. Il s'assure que la solvabilité et la fortune liée sont calculées correctement et sont conformes aux dispositions légales sur la surveillance des assureurs privés. Il veille également à ce que les bases techniques utilisées soient adéquates et que les provisions techniques constituées soient suffisantes. En cas d'insuffisances, il en informe immédiatement le CEO. L'actuaire responsable établit périodiquement des rapports à l'attention de la Direction. Il est également chargé de l'établissement du rapport SST (Swiss Solvency Test).

3.6. Comité ALM

Le Comité ALM (Asset Liability Management) de Vaudoise Générale a pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actifs/passifs des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité.

Il est composé du directeur de l'actuariat et réassurance, du CFO, du CRO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable. Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

3.7. Investment controlling

L'investment controlling est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement et des processus de placement.

Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle contrôle l'application des

directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et vérifie l'intégralité des données.

3.8. Comité de sécurité (COS) et Cellule de sécurité (CES)

La Direction a établi un concept de sécurité global qui définit l'organisation, le fonctionnement et les objectifs de sécurité valables pour le Groupe. Il a pour vocation d'améliorer la coordination des risques de sécurité du Groupe Vaudoise pour les axes stratégiques de sécurité, de les considérer de manière transverse et, de ce fait, d'accroître leur maîtrise. Ces axes de sécurité sont les suivants : sécurité au travail, sécurité des locaux et protection incendie ; protection de la santé et bien-être des collaborateurs ; sécurité des données IT, ainsi que disponibilité, confidentialité et intégrité informatique ; protection des données et Data Leakage Protection (DLP).

L'organisation de sécurité comprend un Comité de sécurité (gouvernance) et une Cellule de sécurité pour la coordination transverse des unités de lignes en charge des différents axes stratégiques (SIS, IT, RH et Compliance).

3.9. Comité de Pilotage BCM

Le Business Continuity Management (BCM) est un outil de management des risques et fait partie intégrante de la stratégie d'entreprise. Le but du BCM est d'assurer une approche globale qui comprend la politique, les règles et les procédures garantissant le maintien ou la reprise des activités clés d'une façon planifiée en cas de perturbation extraordinaire telle que définie par l'entreprise en fonction de son impact potentiel.

Le Comité de Pilotage BCM (COPIL) est chargé de l'organisation opérationnelle du processus de BCM, en soutien au Chief Risk Officer. Il gère le processus BCM de manière coordonnée avec les processus de gestion des risques, compliance et de gestion de crise.

3.10. Audit interne

L'audit interne contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.

D

Profil de risques

L'identification et l'évaluation des risques sont effectuées semestriellement au sein des différentes entités de l'entreprise et sont répertoriées dans une matrice. Les risques majeurs sont tous les événements dont la survenance entraînerait un impact supérieur à un pourcentage défini des fonds propres ou dont le coût potentiel multiplié par la probabilité d'apparition dépasserait un seuil défini. Ces risques sont décrits ci-dessous.

Risques d'assurance

Les risques d'assurance sont inhérents aux couvertures d'assurances proposées à nos clients et représentent notre exposition (nette de réassurance) à la probabilité de survenance des risques assurés. Les risques d'assurance résultent donc directement de la politique de souscription et de la qualité du portefeuille.

L'objectif est de minimiser les risques d'assurance et les mesures principales existantes sont :

- l'établissement de règles de souscription avec un objectif de rentabilité raisonnable ;
- la cession adaptée des risques à des réassureurs retenus à la suite d'une sélection adaptée ;
- le suivi régulier de la rentabilité des branches d'assurances et des tarifs proposés ;
- le suivi attentif de l'évolution des modèles d'affaires.

Une rentabilité insuffisante peut notamment être liée à des produits inadaptés, à une souscription inadéquate, à une déviation de la sinistralité hors catastrophe et/ou à des frais de fonctionnement trop élevés. La société monitorise de manière permanente l'évolution de sa rentabilité technique selon divers critères (branche, produits, tarifs). Elle se fixe des objectifs, des niveaux de rentabilité et analyse les raisons des déviations afin d'opérer des mesures nécessaires pour corriger les éventuels dépassements.

La réassurance est un sujet important pour Vaudoise Générale et fait l'objet d'analyses sur la qualité des réassureurs, l'importance des couvertures de réassurance nécessaires à la mitigation du risque et à des analyses détaillées de catastrophes sur son portefeuille.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G Solvabilité de ce rapport.

Risques de marché

Les risques découlant des marchés financiers sont indissociables de l'activité de gestion d'actifs d'une société d'assurances. L'objectif est, par une

gestion adéquate, de réduire les risques tout en assurant des rendements suffisants permettant de couvrir les engagements.

Dans le but d'atteindre cet objectif, Vaudoise Générale décide chaque année d'une allocation stratégique de ses placements. Cette allocation doit prendre en compte les risques actions, crédit, spread, taux et monnaie. Les risques principaux des actifs sont compris dans le modèle Swiss Solvency Test. Afin de mitiger ces risques, de rigoureux processus existent allant notamment du mandat de gestion jusqu'à son contrôle. Ces mandats de gestion, qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise, répondent à des règles et contraintes strictes qui doivent, en les agrégeant, toujours correspondre à la politique déterminée.

Vaudoise Générale applique le concept de diversification selon les règles édictées par la FINMA pour la fortune liée. L'allocation est divisée en trois grandes familles, à savoir : les revenus fixes, les revenus variables et l'immobilier.

Les revenus fixes sont composés d'obligations, de prêts hypothécaires et de prêts privés aux corporations publiques. Les revenus variables comprennent quant à eux les actions suisses et étrangères, les Hedge Funds et le Private Equity. Enfin, l'immobilier est constitué d'immeubles de rendement localisés sur le territoire suisse.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G Solvabilité de ce rapport.

Risque de crédit

Le risque de crédit est associé à de potentielles pertes résultant de l'incapacité de nos contreparties à respecter leurs obligations financières. Il est suivi par un Comité de crédit interne et des analystes externes qui surveillent de manière permanente ce risque de contrepartie. Dans un contexte économique marqué par des politiques monétaires des banques centrales s'apparentant à une guerre des devises, une volatilité des marchés plus importante ainsi qu'une incertitude toujours présente sur

les perspectives de croissance économique globale, la Vaudoise a continué son mouvement de diminution des risques de crédit et d'intérêt et n'a que peu adapté son allocation en immobilier.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G Solvabilité de ce rapport.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est la capacité de la société à faire face à ses engagements et principalement dans les prestations à payer. Les actifs sont ainsi répartis sur une échelle de disponibilité des liquidités.

A la fin de chaque période, la société analyse et estime le risque de liquidité eu égard à la situation du marché, sur un horizon temps d'une à trois années, en tenant compte des échéances et en appliquant certains stress tests. Les résultats de cette étude sont documentés dans un rapport qui, selon la législation et les règlements en vigueur, est transmis à la FINMA. En fonction des conclusions de l'analyse, des mesures sont prises pour augmenter le niveau des liquidités.

La conclusion du dernier rapport est que Vaudoise Générale est bien positionnée pour faire face à ses engagements futurs.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont les risques résultant de l'environnement interne et externe auxquels la société est confrontée. La société monitorise avec attention cette typologie de risques. En particulier, la société reste très attentive aux risques se référant à l'informatique et plus spécifiquement à la sécurité. En matière de Cyber Risk, la sensibilisation des collaborateurs demeure la mesure la plus efficace et permet de prévenir des risques d'arnaques et des courriels indésirables. En 2019, un e-learning sur la protection des données a été dispensé à tous les collaborateurs.

Compte tenu de la faible complexité du Groupe et de ses sociétés filles, ces risques sont évalués comme étant modérés.

Risque de concentration

Par définition, il peut y avoir concentration de risques quand un risque seul devient important ou lorsqu'un ensemble de risques liés par une même cause ou un même facteur devient important. Les risques majeurs de concentration sur les produits de marché, financiers, opérationnels et de réputation sont monitorés. Afin de juger leur importance, des scénarios ont été réalisés pour en vérifier l'impact potentiel.

Concernant les risques d'assurance, Vaudoise Générale est exclusivement active sur le marché suisse. De plus, son portefeuille est a priori suffisamment bien diversifié pour ne pas représenter de risque de concentration particulier.

Concernant les risques de marché, conformément aux pratiques reconnues, la société procède à une large diversification des investissements par classe d'actifs, par géographie et par secteur, afin de minimiser au mieux ses concentrations de risques.

Pour le risque de contrepartie unique, la société suit de manière permanente son évolution et applique des règles strictes en fonction des ratings internes et externes de ces sociétés. A fin 2019, Vaudoise Générale est ainsi bien en dessous des limites légales permises.

E

Evaluation

1. Principes généraux d'évaluation

L'évaluation proche du marché de tous les actifs et passifs se fait selon des principes uniformes qui sont mentionnés dans les paragraphes suivants.

Conformément à la législation en vigueur, la valeur proche du marché des actifs est déterminée par leur valeur de marché (« marking to market ») ou, si une telle valeur n'est pas disponible, par la valeur de marché d'un actif comparable ou par une valeur calculée selon un modèle (« marking to model »).

La valeur proche du marché du capital étranger est la somme de la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances escomptée et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible des engagements est la valeur escomptée de l'estimation des flux de paiements futurs garantis contractuellement. Le montant minimum correspond à la valeur actuelle des coûts du capital engendrés par la constitution du capital-risque nécessaire pendant la durée de liquidation de tous les engagements.

2. Evaluation proche du marché des actifs

Le tableau suivant présente les valeurs proches du marché des actifs au 31.12.2019 :

en millions de CHF	31.12.2019	31.12.2018	Différence
Valeur proche du marché des placements			
Immeubles	843.1	825.1	18.0
Participations	-	-	-
Titres à revenu fixe	1241.3	1 169.7	71.6
Prêts	256.4	378.7	-122.2
Hypothèques	204.7	246.1	-41.4
Actions	150.3	56.5	93.7
Autres placements	520.4	394.0	126.4
Placements collectifs – actions	293.8	165.8	128.0
Placements collectifs – obligations	-	21.2	-21.2
Placements alternatifs	226.6	207.0	19.7
Total des placements	3'216.3	3'070.1	146.2
Créances issues d'instruments financiers dérivés	19.8	25.6	-5.8
Valeur des autres actifs proche du marché			
Liquidités	150.8	251.0	-100.2
Part des réassureurs dans les provisions techniques	94.9	94.8	0.1
Créances issues des activités d'assurance	26.3	13.5	12.9
Autres créances	54.9	69.4	-14.5
Autres actifs	118.2	118.9	-0.7
Total des autres actifs	445.1	547.6	-102.4
Total des valeurs proches du marché des actifs	3'681.2	3'643.3	38.0

Les principes de valorisation diffèrent significativement de ceux pris en compte pour le rapport d'activité, puisque, pour ce dernier, les principes préconisés par le Code des obligations, l'OS et l'OS-FINMA sont appliqués. Le rapport d'activité est établi selon le principe de la valeur d'acquisition corrigée d'éventuels amortissements ou dépréciations de valeurs, à l'exception de la valorisation des obligations qui est effectuée selon la méthode du coût amorti.

2.1. Evaluation proche du marché des actifs à des fins de solvabilité

Placements

Les placements de capitaux sont évalués selon les valeurs actuelles. Tous les placements cotés en bourse sont évalués selon le dernier cours boursier disponible à la date du bilan. Tous les placements non cotés en bourse sont évalués à une valeur conforme au marché, c'est-à-dire à la valeur actuelle selon le flux de trésorerie à escompter, compte tenu d'un taux de capitalisation adapté aux risques, ou par comparaison avec des objets similaires ou encore sur la base d'une autre méthode reconnue.

Immobilier

Les terrains et constructions sont évalués à leur valeur vénale. Les calculs de la valeur vénale sont effectués par un expert immobilier externe, avec la méthode DCF (Discounted Cash-Flow).

Les taux d'actualisation des flux de trésorerie déterminés pour chaque immeuble se composent d'un taux global « hors risque », lié au marché immobilier actuel et à son évolution projetée, et d'une prime de risque globale du marché immobilier qui tient compte de l'illiquidité du marché immobilier, du risque conjoncturel et d'une prime de risque propre à chaque immeuble tenant compte entre autres de sa situation et de son état.

Titres à revenus fixes, actions, participations

Les obligations, les actions ainsi que les participations sont valorisées à la valeur de marché.

Prêts

Les prêts à des collectivités n'étant pas cotés en bourse, leur valeur de marché est calculée en interne avec la méthode DCF.

Hypothèques

Les hypothèques à taux fixes sont évaluées à la valeur de marché. Elles sont calculées par rapport à la courbe swap à laquelle est ajouté un spread moyen (par rapport au taux swap) des hypothèques accordées sur les 12 derniers mois.

Les hypothèques à taux variables (marginales dans notre portefeuille actuel) sont modélisées comme des comptes courants. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Placements alternatifs et instruments financiers dérivés

Les placements alternatifs sont principalement composés de Hedge Funds et de Private Equity. Ils sont valorisés à la valeur de marché disponible et/ou fournie par nos partenaires.

Les instruments dérivés, dont font partie les opérations de change et le swap, sont évalués à la valeur de marché. Ils sont principalement utilisés pour sécuriser la devise des titres et des actions.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale compte tenu des corrections de valeurs nécessaires d'un point de vue économique.

Liquidités

En plus des liquidités opérationnelles, les liquidités comprennent les placements liquides et les fonds immobilisés. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Les classes d'actifs suivantes présentent des différences de montants entre la valeur proche du marché et la valeur selon le rapport d'activité :

Classe d'actifs en millions de CHF	Valeur proche du marché	Valeur se- lon rapport d'activité	Différence
Biens immobiliers	843.1	562.4	280.7
Titres à revenus fixes	1'241.3	1'205.4	35.9
Prêts	256.4	252.3	4.1
Hypothèques	204.7	200.6	4.2
Actions	150.3	121.4	28.9
Placements collectifs – actions	293.8	229.4	64.4
Placements alternatifs	226.6	194.1	32.5
Créances issues d'instru- ments financiers dérivés	20.6	19.8	-0.8

Les différences notables sont expliquées de la façon suivante. Les écarts de valorisation des immeubles, des actions, des placements collectifs en actions et des placements alternatifs s'expliquent par des valeurs de marché supérieures aux valeurs d'acquisition. Cet écart est en général d'autant plus important que l'acquisition est ancienne.

En ce qui concerne les titres à revenus fixes, les différences de valeurs s'expliquent principalement par l'application de la méthode d'évaluation du coût amorti dans le rapport d'activité. La valorisation ainsi obtenue

peut différer de manière significative de la valeur de marché selon l'évolution de cette dernière depuis l'acquisition du placement financier.

Pour les prêts et les hypothèques, les différences de valeurs s'expliquent principalement par la baisse des taux d'escompte appliqués pour les valoriser depuis l'acquisition de ces instruments.

3. Evaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurances et des autres engagements

La valeur proche du marché des engagements d'assurances se compose de la valeur estimative la meilleure possible des engagements et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible des engagements est la meilleure estimation des flux de paiements futurs garantis contractuellement escomptés avec la courbe des taux sans risque à la date de l'évaluation. Le montant minimum est le besoin en capital nécessaire pour constituer le capital porteur de risque pendant la durée de liquidation des engagements actuariels.

Concernant les autres engagements, la valeur proche du marché correspond à leur valeur statutaire alors que les provisions non-techniques, à l'exception des provisions impôts, restructuration et autres provisions non-techniques, ne sont pas prise en compte, la valeur proche du marché étant considérée comme nulle.

3.1. Valeur statutaire des engagements d'assurances

Les provisions statutaires sont constituées sur la base du plan d'exploitation approuvé par la FINMA, en tenant compte des Circulaires FINMA 2008/42 « Provisions – assurance dommages » et 2011/3 « provisions réassurance ». Les provisions techniques comprennent les provisions pour sinistres à régler (y compris les frais de gestion de sinistres) et les provisions de sécurité et pour fluctuations, les provisions pour les futures participations aux excédents, les réserves mathématiques pour les rentes, les reports de primes et les autres provisions actuarielles. En effet, toutes les provisions statutaires sont déterminées selon des principes actuariels reconnus. La meilleure estimation des engagements actuariels est périodiquement vérifiée par le réviseur externe.

La valeur de réassurance des engagements d'assurances résulte de la valeur brute moins la part cédée aux réassureurs.

Le tableau suivant présente la valeur statutaire nette de réassurance des engagements au 31.12.2019 :

en millions de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Provisions techniques	2'040.5	2'048.1
Provisions non techniques	136.2	131.5
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	407.1	488.5
Total du passif	2'583.8	2'668.1

Les provisions techniques comprennent principalement les provisions techniques nécessaires et les provisions pour fluctuations des sinistres en cours, y compris les provisions pour rentes.

Les provisions nécessaires ou les provisions « best estimate » à une date donnée représentent l'estimation des paiements attendus après cette date pour les sinistres déjà survenus. Les provisions de sinistres sont estimées selon des méthodes actuarielles à l'aide des triangles de développement, en découpant le portefeuille en sous-portefeuilles homogènes avec des caractéristiques de développement comparables.

Nous utilisons un panel complet de méthodes actuarielles de projection, déterministe ou en stochastique. Les méthodes actuarielles de réservation déterministes font partie des méthodes de base pour le calcul des réserves de sinistres dans l'assurance non-vie. Le caractère robuste de leur développement fait que ces méthodes sont parmi les plus utilisées dans la pratique pour l'estimation des coûts ultimes. Ces méthodes utilisent différentes hypothèses en fonction des branches, mais d'une manière générale, les tendances du passé sont de bons indicateurs du développement futur de la sinistralité. Les hypothèses de projection doivent également définir si les mouvements extrêmes connus dans le passé sont pertinents pour prédire le futur.

Les provisions LAA se composent des rentes de base LAA et des provisions à court et long termes. Pour le calcul de ces provisions, le fonds de renchérissement est pris en compte.

Conformément au plan d'exploitation, les provisions de sécurité et pour fluctuations s'imposent en raison des incertitudes entourant le calcul des provisions nécessaires. Elles servent à compenser, intégralement ou en partie, les résultats défavorables de la liquidation des provisions techniques nécessaires ainsi que des événements catastrophiques imprévus, etc.

Les provisions pour primes non acquises correspondent à la partie non acquise des primes émises. Les provisions pour participations aux excédents prévues contractuellement comprennent la part des excédents à distribuer après le jour de référence imputable à la période antérieure à cette date.

3.2. Valeur proche du marché des engagements d'assurances

A l'exception des provisions de sécurité et pour fluctuations y.c. les provisions financières pour risque de fluctuation, qui sont dissoutes dans le bilan proche du marché, toutes les autres provisions sont valorisées selon les valeurs au bilan.

3.2.1. Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances

La valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances représente la valeur escomptée avec une courbe d'intérêt sans risque de la meilleure estimation des flux de paiements futurs des sinistres en cours. Elle est calculée à l'aide de méthodes actuarielles de projection que ce soit en déterministe ou stochastique, sur la base des informations disponibles lors de l'estimation en utilisant les triangles de liquidation de sinistres. Pour le SST, les modèles de paiements sont déterminés sur les triangles agrégés.

Le montant minimum correspond au capital supplémentaire nécessaire pour couvrir la liquidation des sinistres du portefeuille pas encore ou que partiellement réglés. Pour la détermination du montant minimum, on calcule pour chaque année future du développement les risques totaux d'assurance, de marché et de crédit. La somme est ensuite multipliée avec un coût du capital de 6,0 %.

A l'exception des provisions de sécurité et pour fluctuations, qui sont dissoutes dans le bilan proche du marché, toutes les autres provisions sont valorisées selon les valeurs au bilan.

Le tableau suivant présente la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances nets de réassurance :

en millions de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Provisions techniques	1'444.70	1'465.70
Provisions non techniques	3.1	4.3
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	407.1	488.5
Total du passif	1'854.9	1'958.4

Les provisions non techniques englobent les provisions financières pour risque de fluctuation liés aux placements de capitaux. Cette provision est dissoute pour l'évaluation proche du marché. Les engagements et les comptes de régularisation sont valorisés selon les valeurs au bilan statutaire.

La décomposition de la valeur estimative la meilleure possible des engagements donne les valeurs suivantes :

en millions de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Provisions pour sinistres à régler incl. ULAE (brutes)	1'114.9	1'149.6
- Réassurance cédée	-94.9	-94.8
- Effet de discount	18.9	7.5
Provisions pour sinistres à régler incl. ULAE (nettes)	1'038.9	1'062.2
- Réserves Mathématiques pour rentes	230.0	225.3
- Effet de discount	8.9	8.0
Réserves Mathématiques pour rentes	238.9	233.3
Provisions pour report de primes (nettes)	47.4	46.9
Provision pour participation future des assurés aux excédents (nette)	76.8	75.9
Autres provisions techniques	42.8	47.5
Valeur de marché de provisions techniques (nette)	1'444.7	1'465.7

En résumé, les évaluations proches du marché à des fins de solvabilité divergent de celles du rapport d'activité. La raison est que les engagements à des fins de solvabilité sont présentés à la valeur escomptée. Alors que dans le rapport d'activité, les valeurs sont basées sur les principes du Code des obligations qui ne sont donc pas escomptées et englobent des provisions pour une déviation de la sinistralité incluses dans les provisions de sécurité et pour fluctuations prévues par l'article 69 de l'Ordonnance sur la surveillance.

3.2.2. Montant minimum

Le montant minimum est le besoin en capital nécessaire pour constituer le capital porteur de risques pendant la durée de liquidation des engagements actuariels.

Pour déterminer le montant minimum, on suppose que l'entreprise n'aura pas d'affaire nouvelle à partir de la fin d'année et qu'elle sera reprise par une autre entreprise d'assurances. Ce montant se calcule comme la valeur escomptée du coût du capital pour couvrir les risques pour toute la durée des engagements d'assurances du portefeuille en cours. Elle est déterminée selon la méthode du coût du capital (COC: Cost of Capital).

Les risques le composant sont les suivants :

- a) Risque de provisionnement des provisions en liquidation restantes au début de l'année future respective (sinistres années antérieures)
- b) Risque de nouveaux sinistres des affaires acquises lors de l'année future respective (sinistres années courantes)
- c) Risque de sinistres relatifs aux primes non acquises (risques URR)
- d) Risques de marché impossibles à couvrir (risques en cours)
- e) Risque de crédit relatif aux contrats de réassurance ;
- f) Effet des scénarios qui affectent les risques d'assurance.

Les risques sont projetés sur les années futures conformément au modèle standard et de manière analogue à la cadence de règlement des sinistres.

Après agrégation des risques a), b), c), d), e) et f), il en résulte un montant minimum de CHF 121 millions au 31.12.2019 qui se répartit pour chaque facteur de risque comme suit :

en millions de CHF	31.12.2019	31.12.2018
a) Risque de run-off (sinistres années antérieures)	112.2	106.4
b) Risque de nouveaux sinistres des affaires acquises (sinistres années courantes)	0.2	-
c) Risque de sinistres relatifs aux primes non acquises (URR)	-	-
d) Risques de marché impossibles à couvrir (risques en cours)	-	-
e) Risque de crédit	1.2	1.0
f) Effet de scénarios	2.6	2.6
Montant minimum	121.2	110.1

F

Gestion du capital

1. Principes et objectifs de la gestion du capital

Le Groupe et ses principales sociétés filles établissent chaque année une planification pluriannuelle des résultats. Ils procèdent également dans le cadre d'ORSA à des stress tests afin de démontrer leur capacité de résistance aux événements adverses et tiennent compte également des diverses contraintes légales pour l'établissement de leur dotation en capital. D'après ces stress tests, Vaudoise Générale ne nécessite pas de capital complémentaire pour la poursuite de ses activités durant la période de planification, soit au minimum jusqu'en 2022.

La structure du Groupe incite à maintenir une très forte dotation en fonds propres, garantissant une marge de manœuvre importante permettant d'envisager l'avenir avec sérénité. Cette stratégie s'applique à Vaudoise Générale qui est une importante contributrice en la matière au niveau du Groupe.

2. Fonds propres

Le tableau suivant présente l'évolution des fonds propres sur les deux derniers exercices :

Tableau de variation des fonds propres en millions de CHF	Capital-actions	Réserves légalés issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2017	60.0	60.0	350.0	79.7	549.7
Dividendes versés en 2018	-	-	-	-49.0	-49.0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-	-
Complément aux institutions de prévoyance	-	-	-	-0.3	-0.3
Attribution pour dons divers	-	-	-	-0.3	-0.3
Attribution pour participations futures des assurés aux excédents	-	-	-	-30.0	-30.0
Bénéfice	-	-	-	77.3	77.3
Etat au 31.12.2018	60.0	60.0	350.0	77.4	547.4
Dividendes versés en 2019	-	-	-	-40.0	-40.00
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-	-
Complément aux institutions de prévoyance	-	-	-	-0.3	-0.3
Attribution pour dons divers	-	-	-	-0.3	-0.3
Attribution pour participations futures des assurés aux excédents	-	-	-	-35.0	-35.0
Bénéfice	-	-	-	80.6	80.6
Etat au 31.12.2019	60.0	60.0	350.0	82.4	552.4

L'écart entre le niveau de fonds propres présenté selon le rapport d'activité et celui entre les actifs et passifs proches du marché est le fruit des explications déjà fournies dans le présent rapport sur l'évaluation des actifs et passifs en valeur proche du marché et, dans le rapport d'activité, selon les principes de l'Ordonnance de la surveillance et du Code des obligations. L'écart d'environ CHF 1'179 millions entre les deux modes d'évaluation provient principalement de plus de CHF 450 millions de revalorisation des placements de capitaux en valeurs de marché, par environ CHF 596 millions de provisions qui ne sont pas prises en compte dans le calcul des passifs proches du marché et par environ CHF 133 millions de revalorisation des autres engagements.

Solvabilité

1. Résultats principaux du SST

La solvabilité de l'entreprise est calculée en application de la Circulaire FINMA 2008/44 SST et elle est soumise à un audit prudentiel. Les calculs de solvabilité de Vaudoise Générale sont basés sur le modèle standard SST 2020. Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30 avril 2020.

Les éléments principaux du résultat SST 2020, calculé sur la base des données au 31.12.2019 sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Calcul du capital cible en millions de CHF	SST 2020	SST 2019	Différence
Risque d'assurance	279.4	268.9	10.5
Risque de marché	265.9	188.1	77.8
Effets de diversification	-127.5	-103.5	-23.9
Effet des scénarios	8.3	9.1	-0.8
Résultat attendu d'assurance	14.4	-9.5	24.0
Résultat financier attendu	-56.8	-46.8	-9.1
Risque de crédit	96.6	81.0	15.5
Autres effets sur le capital cible	-	-	-
Capital risque sur un an (« expected shortfall ») (CR)	480.3	387.3	93.9
Montant minimum (MM)	121.3	110.1	11.2
Capital cible (CC)	601.6	497.4	105.1

Calcul du capital porteur de risque

Valeur proche du marché des actifs	3'681.2	3'548.4	132.8
Valeur proche du marché des engagements	1'949.8	1'958.4	-8.6
Différence (actifs – engagements)	1'731.4	1'590.0	141.4
Déductions	-71.2	-331.9	260.7
Capital de base	1'660.2	1'258.2	402.0
Capital complémentaire	-	-	-
Capital porteur de risque (CPR)	1'660.2	1'258.1	402.0
Quotient SST (CPR-MM)/CR	320.4 %	296.4 %	23.4 %

Le très bon quotient SST 2020, soit 320,4 %, confirme la solidité financière de Vaudoise Générale qui affiche une capacité à supporter les risques trois fois supérieure au taux de couverture requis par l'autorité de surveillance.

2. Définitions

Nous rappelons ci-après les définitions des grandeurs liées au SST.

Le capital cible est le capital dont une compagnie d'assurances doit disposer pour faire face à ses engagements. Ce capital doit être suffisant pour permettre à un assureur de tenir ses engagements y compris après des circonstances défavorables reflétées par des scénarios.

Le capital cible se décompose lui-même en deux parties :

- le capital risque, estimé sur une période d'un an, comprend les risques de marché, d'assurance, et de crédit minoré des résultats financiers et d'assurances escomptés (voir chapitre D) ;
- le montant minimum est le capital dont devrait encore disposer une compagnie après un événement défavorable, pour qu'elle puisse liquider ses engagements. Ce montant se calcule comme la valeur escomptée du coût du capital pour couvrir les risques pour toute la durée des engagements d'assurances du portefeuille en cours.

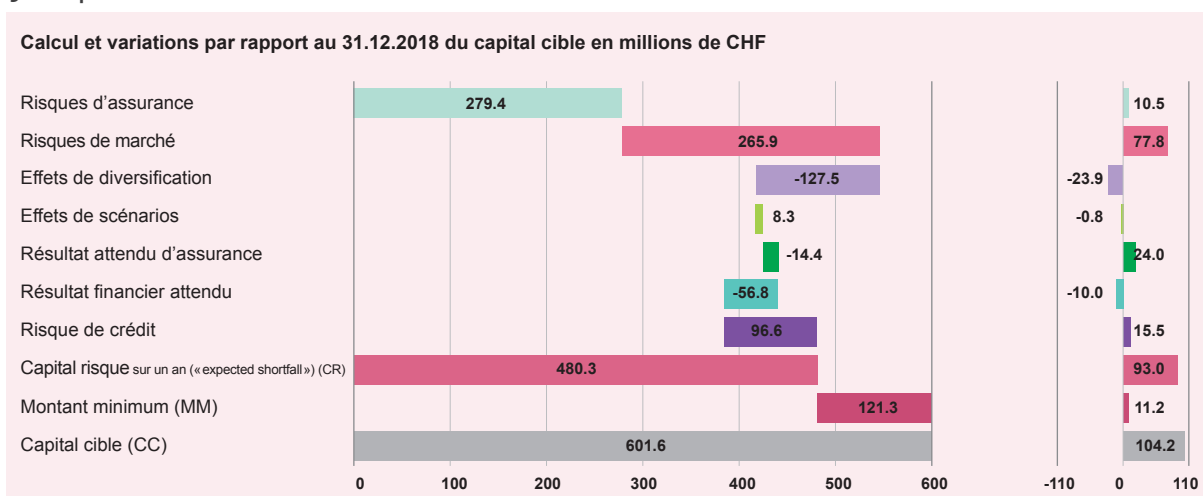
Dans le contexte du SST, les scénarios sont des événements hypothétiques ou des combinaisons d'événements qui peuvent avoir des effets défavorables pour une compagnie d'assurances. Ces scénarios complètent le modèle standard des risques et sont agrégés en tenant compte de leurs probabilités respectives dans le calcul du capital risque sur un an. Certains scénarios sont définis par la FINMA, d'autres par la compagnie d'assurances en fonction de son profil de risques.

Le capital porteur de risque est le capital disponible de la compagnie d'assurances, destiné à couvrir le capital cible. Il se compose des éléments suivants :

- le capital de base qui correspond à la différence entre la valeur proche du marché des actifs et la valeur proche du marché des engagements, déduction faite des dividendes prévus et d'autres déductions (voir chapitre D) ;
- le capital complémentaire qui correspond à des éléments de capital hybrides pouvant être pris en compte à certaines conditions dans le capital porteur de risque.

3. Evolution globale du SST

3.1. Capital cible



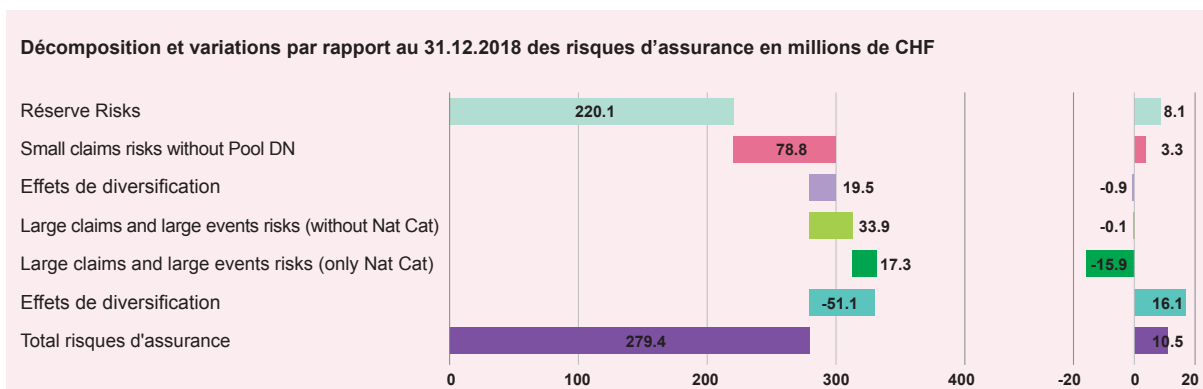
En comparaison avec l'exercice SST 2019 (calculé au 31.12.2018), le présent exercice comprend les changements principaux suivants :

- la hausse des risques d'assurance s'explique principalement par l'augmentation du risque de réserves par l'introduction du risque de sinistres relatifs aux primes non acquises (risques URR) des affaires non encore acquises à la fin de l'année future respective;
- l'augmentation du risque de marché s'explique principalement par l'augmentation du risque sur actions

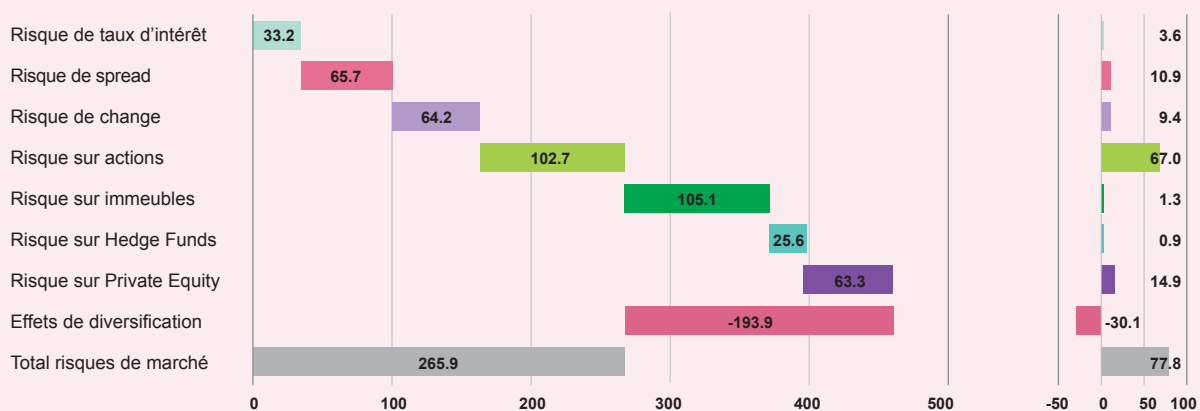
Cette année, comme pour le SST 2019 (calculé au 31.12.2018), l'obligation inconditionnelle d'agréger les scénarios a été levée. Pour Vaudoise Générale seuls les effets des scénarios propres à l'entreprise sont supérieurs à la limite de l'importance quantitative de 10 % mentionnée dans la Circulaire 2017/03 SST Cm 16.

L'effet d'agrégation des scénarios baisse par rapport à l'année passée principalement en raison de l'introduction d'une réassurance XL par événement afin d'atténuer la perte dans le scénario tremblement de terre.

Les tableaux suivants donnent une décomposition des risques d'assurance et de marché selon leurs composantes principales pour le SST 2020 (calculé au 31.12.2019) :



Décomposition et variations par rapport au 31.12.2018 des risques de marché en millions de CHF



La hausse des risques de marché s'explique principalement par l'augmentation du risque sur actions et de spreads.

3.2. Capital porteur de risque

Le tableau suivant donne la décomposition du capital porteur de risque selon leurs composantes principales pour le SST 2020 (calculé au 31.12.2019) :

Décomposition du capital porteur de risque en millions de CHF	SST 2020	SST 2019
Actifs		
Liquidités	150.8	251.0
Placements	3'216.3	3'070.1
Part des réassureurs dans les provisions techniques	94.9	94.8
Immobilisations	101.1	108.5
Dépôts, créances et comptes de régularisation	118.2	118.9
Total actifs	3'681.2	3'643.3
Passifs		
Provisions techniques	1'539.5	1'560.4
Provisions non techniques	3.1	4.3
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	407.2	488.6
Fonds propres	547.4	547.4
Total passifs	2'497.3	2'600.7
Capital de base	1'731.4	1'590.0
Déductions	-71.2	-331.9
Capital porteur de risque	1'660.2	1'258.2

L'augmentation du capital porteur de risque est la résultante de plusieurs effets dont la principale composante est la réduction des déductions par le remboursement des prêts subordonnés.

Annexes

- Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo non-vie »
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

A l'Assemblée générale de
VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne

Lausanne, le 17 mars 2020

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Autre information

Les comptes annuels de VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA, pour l'exercice arrêtés au 31 décembre 2018, ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes consolidés dans le rapport daté du 22 mars 2019.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Cyril Motte
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

Annexes

- ▶ Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- ▶ Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Bilan en CHF
 (avant répartition du bénéfice)

Actif	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Placements			
Biens immobiliers		562 359 237	559 899 045
Titres à revenus fixes		1 205 424 557	1 174 708 036
Prêts	5	252 320 239	370 402 944
Hypothèques	10.8	200 551 595	241 507 491
Actions	5	121 370 192	53 367 492
Autres placements	11	423 473 409	335 580 602
Total des placements		2 765 499 228	2 735 465 610
Créances sur instruments financiers dérivés		20 565 866	27 328 145
Dépôts découlant de la réassurance acceptée		11 708 763	13 280 683
Liquidités		150 817 310	250 967 941
Part des réassureurs dans les provisions techniques	12	94 790 622	93 923 141
Immobilisations corporelles	8	87 161 048	86 085 557
Immobilisations incorporelles	9	16 953 625	17 327 724
Créances sur les preneurs d'assurance		5 603 098	5 742 613
Créances sur les agents et d'autres intermédiaires		1 483 129	1 384 846
Créances sur les entreprises d'assurance		7 509 174	6 326 414
Créances nées d'opérations d'assurances		14 595 401	13 453 873
Autres créances diverses		50 971 474	53 072 777
Autres créances envers des détenteurs de participations		3 952 299	3 044 546
Autres créances		54 923 772	56 117 323
Prorata d'intérêts		8 573 788	10 889 799
Actifs transitoires		5 463 492	4 598 786
Comptes de régularisation		14 037 279	15 488 585
Total actif		3 231 052 915	3 309 438 582

Bilan en CHF
 (avant répartition du bénéfice)

Passif	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Provisions techniques	12	2 106 356 003	2 113 427 302
Provisions non techniques		136 152 527	131 540 411
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents		28 972 290	28 576 617
Dettes sur instruments financiers dérivés		9 372 205	6 661 461
Dépôts résultant de la réassurance cédée		8 180 143	7 700 110
Dettes envers les preneurs d'assurance		7 333 407	6 845 872
Dettes envers les agents et d'autres intermédiaires		16 383 992	14 606 000
Dettes envers les entreprises d'assurance		2 937 038	4 042 049
Dettes nées d'opérations d'assurances		26 654 437	25 493 922
Autres passifs divers		42 513 853	61 298 647
Autres passifs envers des détenteurs de participations		0	91 001 235
Autres passifs		42 513 853	152 299 882
Primes payées d'avance et prestations à payer		299 820 833	273 728 380
Prorata d'intérêts		196 863	384 880
Autres		20 386 960	22 199 422
Comptes de régularisation		320 404 656	296 312 682
Total des provisions et des dettes externes		2 678 606 115	2 762 012 387
Fonds propres			
Capital-actions		60 000 000	60 000 000
Réserves légales issues du bénéfice		60 000 000	60 000 000
Réserves facultatives issues du bénéfice		350 000 000	350 000 000
Bénéfice / perte (-) au bilan :			
solde reporté de l'exercice précédent		1 826 194	77 660
bénéfice / perte (-) de l'exercice		80 620 605	77 348 535
Total des fonds propres	13	552 446 799	547 426 195
Total passif		3 231 052 915	3 309 438 582

Compte de résultat en CHF	Notes	2019	2018
Primes brutes		939 966 496	908 334 726
Primes brutes cédées aux réassureurs		-41 584 979	-39 324 736
Primes pour propre compte		898 381 517	869 009 990
Variation des reports de primes		-1 238 963	-2 252 809
Variation des reports de primes : part des réassureurs		121 157	348 336
Primes acquises pour propre compte		897 263 712	867 105 517
Autres produits de l'activité d'assurance		270 547	187 940
Total des produits de l'activité technique d'assurance	14	897 534 258	867 293 457
Charges des sinistres : montants payés bruts		-645 021 433	-607 016 864
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs		18 671 550	15 873 505
Variation des provisions techniques	15	8 750 619	-16 107 613
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	15	746 324	3 785 605
Charges de sinistres pour propre compte		-616 852 940	-603 465 367
Frais d'acquisition et de gestion		-238 149 178	-276 732 296
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion		5 621 871	6 003 074
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte		-232 527 307	-270 729 223
Autres charges techniques pour propre compte		-20 475 647	-16 614 525
Total des charges de l'activité technique	14	-869 855 894	-890 809 115
Résultat d'exploitation		27 678 364	-23 515 658
Produits des placements	16	157 300 948	166 424 803
Charges financières et frais de gestion des placements	17	-75 017 688	-48 679 754
Résultat des placements		82 283 259	117 745 048
Autres produits financiers		30 149 975	30 677 970
Autres charges financières		-52 969 234	-46 371 129
Résultat sur les autres éléments financiers		-22 819 260	-15 693 159
Résultat opérationnel		87 142 363	78 536 232
Bénéfice avant impôts		87 142 363	78 536 232
Impôts directs		-6 521 759	-1 187 697
Bénéfice		80 620 605	77 348 535

Annexe aux comptes annuels (en CHF)

1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément au Code des Obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 963b) en vigueur depuis le 1er janvier 2013. En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurances privées (art. 5-6a OS-FINMA) en vigueur à partir du 15 décembre 2015.

Dans un souci d'harmonisation avec le reporting à l'autorité de surveillance, certaines positions des placements et provisions techniques notamment ont été reclassées en 2019 sans impact sur le résultat et les fonds propres. Les chiffres comparatifs ont été adaptés en conséquence.

- Toutes les opérations présentées initialement au bilan dans les "Placements" et "Actifs/Passifs transitoires" liées aux instruments dérivés ont été reclassées sous "Créances/Dettes sur instruments financiers dérivés".
- Les actions présentées sous "Participations" ont été reclassées sous "Actions".
- Les dépôts à termes présentés initialement dans les "Autres Placements" ont été reclassés dans "Liquidités".
- La redistribution des excédents non contractuels aux assurés présentée initialement dans les "Provisions techniques" est désormais présentée distinctement sous "Provisions pour participations futures des assurés aux excédents".

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

2. Conversion des monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours de conversion du dernier jour du mois précédent. Les postes de bilan sont réévalués aux cours de change applicables à la date de clôture.

3. Principes d'évaluation

Placements et immobilisations

Les biens immobiliers, les immobilisations corporelles et incorporelles sont évalués au coût d'acquisition déduction faite des amortissements cumulés et des corrections de valeur. Ces postes sont amortis de façon linéaire en fonction de la durée de vie moyenne des équipements, laquelle se situe entre deux et vingt ans.

Les titres à revenus fixes sont évalués selon la méthode du coût amorti.

Les prêts sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des corrections de valeur.

Les hypothèques sont évaluées à leur valeur nominale déduction faite des corrections de valeur.

Les actions sont évaluées à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché.

Les autres placements sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché pour les placements alternatifs et les autres titres détenus à long terme. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché.

Provisions techniques

Le calcul de ces provisions est effectué selon les plans d'exploitation approuvés par la FINMA.

Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeur nécessaires.

4. Publication d'informations supplémentaires dans l'annexe, présentation d'un tableau des flux de trésorerie et rédaction d'un rapport annuel (selon art. 961 CO)

La société Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA étant détenue par Vaudoise Assurances Holding SA, cette dernière établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (Swiss GAAP RPC). De ce fait, conformément à l'art. 961d CO, l'entreprise renonce aux mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport annuel.

5. Placements chez l'actionnaire		31.12.2019	31.12.2018
Prêt à Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne	Valeur comptable	8 000 000	0
Actions détenues de Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne	Capital-actions	75 000 000	75 000 000
	Part détenue	1.9%	1.9%
	Part droit de vote	0.0%	0.0%
	Valeur comptable	6 248 174	6 248 174

Annexe aux comptes annuels (en CHF)

6. Honoraires versés à l'organe de révision	2019	2018
Prestations d'audit (hors TVA)	225 325	243 000
7. Charges de personnel	208 247 184	252 649 706
8. Amortissements sur immobilisations corporelles	7 508 169	7 875 317
9. Amortissements sur immobilisations incorporelles	6 543 412	6 496 143
10. Autres données relatives à l'annexe	31.12.2019	31.12.2018
10.1 Sûretés constituées en faveur de tiers		
Valeurs admises en représentation de la fortune liée pour garantir les engagements vis-	3 005 433 737	2 890 317 646
10.2 Le fonds à investisseur unique comprend des investissements dans les classes d'actifs suivantes :		
Actions	113 620 019	45 617 318
Titres à revenus fixes	1 205 355 068	1 106 969 853
Total	1 318 975 086	1 152 587 172
10.3 Actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise		
Opérations destinées à garantir des flux découlant des provisions techniques (swaps d'intérêts en CHF)		
	Valeur nominale	Valeur de remplacement
	31.12.2019	31.12.2018
Receive	150 000 000	215 000 000
Pay	-150 000 000	-215 000 000
10.4 Dettes envers des institutions de prévoyance	0	6 998 181
10.5 Engagement conditionnels		
Engagements Private Equity	164 590 492	88 499 136
Souscriptions d'emprunts obligataires à terme	207 150	0
Reconnaissance de dettes et dépôt à vue	50 000 000	0
Prêts hypothécaires non libérés	6 035 039	155 039
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA a octroyé à certaines conditions une garantie destinée à compenser les éventuelles variations défavorables du capital porteur de risque de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, pour un montant maximal dépendant du capital cible de cette dernière.		
10.6 Groupe TVA		
En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du groupe.		
10.7 Emploi à plein temps		
Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps était supérieur à 250.		
10.8 Prêts hypothécaires		
En date du 3 janvier 2019, une partie du portefeuille hypothécaire a été cédée.		
11. Ventilation des autres placements	31.12.2019	31.12.2018
Fonds d'actions	229 360 186	131 602 820
Fonds d'obligations	0	21 224 889
Hedge Funds	93 388 757	95 067 755
Private Equity	100 724 467	87 685 138
Total	423 473 409	335 580 602

Annexe aux comptes annuels (en CHF)
12. Provisions techniques au 31.12.2019

	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Reports de primes	56 811 672	4 110 227	52 701 445
Provisions pour sinistres en cours	1 403 884 533	90 680 395	1 313 204 138
Autres provisions techniques	367 868 786	0	367 868 786
Réserves mathématiques	229 980 297	0	229 980 297
Provisions pour parts d'excédents contractuels	47 810 715	0	47 810 715
Total	2 106 356 004	94 790 622	2 011 565 382

Provisions techniques au 31.12.2018

	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Reports de primes	55 572 709	3 989 070	51 583 639
Provisions pour sinistres en cours	1 447 031 797	89 934 072	1 357 097 726
Autres provisions techniques	338 230 947	0	338 230 947
Réserves mathématiques	225 313 114	0	225 313 114
Provisions pour parts d'excédents contractuels	47 278 734	0	47 278 734
Total	2 113 427 302	93 923 141	2 019 504 161

13. Tableau de variation des fonds propres

	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2017	60 000 000	60 000 000	350 000 000	79 677 659	549 677 659
Dividendes versés en 2018				-49 000 000	-49 000 000
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice				0	0
Complément institutions de prévoyance				-300 000	-300 000
Attribution pour dons divers				-300 000	-300 000
Attribution pour participations futures des assurés aux excédents				-30 000 000	-30 000 000
Bénéfice				77 348 535	77 348 535
Etat au 31.12.2018	60 000 000	60 000 000	350 000 000	77 426 194	547 426 194
Dividendes versés en 2019				-40 000 000	-40 000 000
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice				0	0
Complément institutions de prévoyance				-300 000	-300 000
Attribution pour dons divers				-300 000	-300 000
Attribution pour participations futures des assurés aux excédents				-35 000 000	-35 000 000
Bénéfice				80 620 605	80 620 605
Etat au 31.12.2019	60 000 000	60 000 000	350 000 000	82 446 799	552 446 799

14. Ventilation réassurance acceptée 2019

	Affaires directes	Réassurance cédée	Réassurance acceptée	Brutes
Primes brutes	928 986 585	-41 584 979	10 979 911	898 381 517
Variation des reports de primes	-1 724 832	121 157	485 869	-1 117 806
Autres produits de l'activité d'assurance	270 547	0	0	270 547
Total des produits de l'activité technique d'assurance	927 532 300	-41 463 822	11 465 780	897 534 258
Charges des sinistres : montants payés bruts	638 581 822	-18 671 550	6 439 611	626 349 883
Variation des provisions techniques	-10 914 035	-746 324	2 163 416	-9 496 943
Charges des sinistres pour compte propre	627 667 787	-19 417 874	8 603 027	616 852 940
Frais d'acquisition et de gestion	236 076 140	-5 621 871	2 073 038	232 527 307
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	236 076 140	-5 621 871	2 073 038	232 527 307
Autres charges techniques pour propre compte	17 925 658	0	2 549 989	20 475 647
Total des charges de l'activité technique	881 669 585	-25 039 745	13 226 054	869 855 894

Ventilation réassurance acceptée 2018

	Affaires directes	Réassurance cédée	Réassurance acceptée	Brutes
Primes brutes	895 882 244	-39 324 736	12 452 483	869 009 990
Variation des reports de primes	-1 951 683	348 336	-301 126	-1 904 473
Autres produits de l'activité d'assurance	187 940	0	0	187 940
Total des produits de l'activité technique d'assurance	894 118 501	-38 976 400	12 151 357	867 293 457
Charges des sinistres : montants payés bruts	599 607 247	-15 873 505	7 409 617	591 143 359
Variation des provisions techniques	15 778 372	-3 785 605	329 241	12 322 008
Charges des sinistres pour compte propre	615 385 619	-19 659 110	7 738 858	603 465 367
Frais d'acquisition et de gestion	274 162 824	-6 003 074	2 569 472	270 729 222
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	274 162 824	-6 003 074	2 569 472	270 729 223
Autres charges techniques pour propre compte	15 209 342	0	1 405 183	16 614 525
Total des charges de l'activité technique	904 757 785	-25 662 184	11 713 514	890 809 115

Annexe aux comptes annuels (en CHF)

15. Variation des provisions techniques d'assurances nettes	2019	2018
Provisions pour sinistres en cours	43 893 588	20 851 710
Autres provisions techniques	-29 197 232	-28 220 356
Réserves mathématiques	-4 667 432	-3 405 849
Provisions pour parts d'excédents contractuels	-531 981	-1 547 513
Total	9 496 943	-12 322 008

16. Détails des produits des placements ventilés par classe d'actifs

1) Produits des placements		
Biens immobiliers	17 435 268	19 279 886
Titres à revenus fixes	29 318 940	26 145 876
Prêts	6 209 073	7 091 464
Hypothèques	3 429 390	4 306 624
Actions	3 690 628	3 090 991
Autres placements	7 590 312	5 027 997
Total	67 673 611	64 942 839
2) Plus-values non réalisées		
Biens immobiliers	3 309 985	2 416 832
Titres à revenus fixes	1 637 139	1 036 800
Actions	4 554 015	1 164 516
Autres placements	24 450 914	57 345 730
Total	33 952 053	61 963 877
3) Plus-values réalisées		
Biens immobiliers	9 317 121	5 936 240
Titres à revenus fixes	21 364 887	10 120 641
Actions	829 260	3 498 894
Autres placements	24 164 015	19 962 312
Total	55 675 283	39 518 087
Total des produits des placements	157 300 948	166 424 803

17. Détails des charges financières et frais de gestion des placements ventilés par classe d'actifs

1) Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation		
Biens immobiliers	1 848 058	2 656 789
Titres à revenus fixes	4 853 559	3 587 573
Hypothèques	0	1 725
Actions	3 057 947	4 310 899
Autres placements	44 613 764	15 816 493
Total	54 373 327	26 373 480
2) Moins-values réalisées		
Biens immobiliers	19 883	104 994
Titres à revenus fixes	6 052 414	11 199 978
Actions	3 507	1 226
Autres placements	3 763 875	1 411 262
Total	9 839 679	12 717 459
3) Intérêts passifs et frais de gestion		
Intérêts passifs	4 090 951	3 837 452
Frais de gestion	6 713 732	5 751 364
Total	10 804 683	9 588 815
Total des charges financières et frais de gestion des placements	75 017 688	48 679 754

18. Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 17 mars 2020.

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (en CHF)

	31.12.2019	31.12.2018
Bénéfice de l'exercice	80 620 605	77 348 535
Solde reporté de l'exercice précédent	1 826 194	77 659
Solde disponible	82 446 799	77 426 194

Proposition du Conseil d'administration

Dividende ordinaire	48 000 000	40 000 000
Attribution pour participations futures des assurés aux excédents	32 000 000	35 000 000
Complément à nos institutions de prévoyance	300 000	300 000
Attribution pour dons divers	300 000	300 000
Solde à reporter	1 846 799	1 826 194
Soit au total	82 446 799	77 426 194

Etant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 50 % du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

Rapport sur la situation financière:
modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo - non-vie »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport d'activité
Indications en millions

	Total	Affaires directes							
		Accident		Maladie		Véhicule à moteur		Transports	
		Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
1 Primes brutes	908.3	940.0	158.4	163.6	188.9	206.9	332.4	335.2	1.7
2 Primes brutes cédées aux réassureurs	-39.3	-41.6	-4.6	-4.8	-0.2	-0.2	-3.6	-3.8	-
3 Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	869.0	898.4	153.8	158.8	188.7	206.7	328.8	331.4	1.7
4 Variations des reports de primes	-2.3	-1.2	-	0.2	-	-0.1	-0.3	0.3	-
5 Variations des reports de primes : part des réassureurs	0.3	0.1	-	-	-	-	-	-	-
6 Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	867.1	897.3	153.8	159.0	188.7	206.6	328.5	331.7	1.7
7 Autres produits de l'activité d'assurance	0.2	0.3	-	-	-	-	0.2	0.2	-
8 Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	867.3	897.5	153.8	159.0	188.7	206.6	328.7	331.8	1.7
9 Charges des sinistres : montants payés bruts	-607.0	-645.0	-110.1	-117.0	-160.4	-178.3	-216.7	-234.7	-0.8
10 Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	15.9	18.7	-0.7	1.3	-	-	1.8	6.2	-
11 Variations des provisions techniques	-16.1	8.8	-4.6	4.0	-10.5	-0.4	2.9	0.9	-
12 Variations des provisions techniques : part des réassureurs	3.8	0.7	8.3	-1.4	-0.1	0.1	-5.0	-0.3	-
13 Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations									
14 Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-603.5	-616.9	-107.1	-113.1	-171.0	-178.6	-217.0	-227.9	-0.8
15 Frais d'acquisition et de gestion	-276.7	-238.1	-31.1	-25.4	-33.4	-28.6	-111.9	-96.4	-0.6
16 Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	6.0	5.6	-	-	-	-	-	-	-
17 Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-270.7	-232.5	-31.1	-25.4	-33.4	-28.6	-111.9	-96.4	-0.6
18 Autres charges techniques pour propre compte	-16.6	-20.5	-1.6	-2.7	-7.5	-9.5	-0.2	0.1	-
19 Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	-890.8	-869.9	-139.9	-141.2	-211.9	-216.7	-329.1	-324.2	-1.4
20 Produits des placements	166.4	157.3							
21 Charges financières et frais de gestion des placements	-48.7	-75.0							
22 Résultat des placements (20 + 21)	117.7	82.3							
23 Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	-	-							
24 Autres produits financiers	30.7	30.1							
25 Autres charges financières	-46.4	-53.0							
26 Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	78.5	87.1							
27 Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	-	-							
28 Autres produits	-	-							
29 Autres charges	-	-							
30 Produits / charges extraordinaires	-	-							
31 Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	78.5	87.1							
32 Impôts directs	-1.2	-6.5							
33 Bénéfice / perte (31 + 32)	77.3	80.6							

Evénements en Suisse								Affaires directes à l'étranger		Affaires indirectes													
Sport		Incendie. DN. dom. mat.		RC générale		Autres branches		Ensemble		Personal accident		Health		Motor		Marine. avia- tion. transp.		Property		Casualty		Miscellaneous	
Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	
1.7	138.0	143.1	66.4	67.0	10.0	11.5	-	-	0.8	0.6	0.1	0.1	0.5	0.2	-	-	6.1	5.3	-	-	5.0	4.7	
-	-21.1	-21.8	-3.4	-3.4	-6.4	-7.7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1.7	116.9	121.3	63.1	63.6	3.6	3.8	-	-	0.8	0.6	0.1	0.1	0.5	0.2	-	-	6.1	5.3	-	-	5.0	4.7	
-	-1.6	-1.7	-0.1	-0.5	-	-	-	-	-0.1	0.1	-	-	-0.1	0.1	-	-	-0.2	0.3	-	-	-	-	
-	0.3	0.1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1.7	115.7	119.7	63.0	63.1	3.6	3.8	-	-	0.7	0.7	0.1	0.1	0.5	0.3	-	-	5.9	5.6	-	-	4.9	4.7	
-	-	-	-	0.1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1.7	115.7	119.7	63.0	63.2	3.6	3.8	-	-	0.7	0.7	0.1	0.1	0.5	0.3	-	-	5.9	5.6	-	-	4.9	4.7	
-1.0	-72.4	-75.3	-30.6	-31.9	-8.6	-0.3	-	-	-0.3	-0.1	-	-	-0.3	-0.3	-	-	-4.0	-3.5	-	-	-2.8	-2.6	
-	9.2	10.9	-0.1	0.2	5.7	0.1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
0.2	-4.8	-5.0	1.1	7.4	0.2	-0.4	-	-	-0.1	0.2	-0.1	-	-	0.1	-	-	-0.4	0.4	-	-	0.2	1.5	
-	0.4	1.8	0.3	0.4	-0.2	0.1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-0.8	-67.6	-67.6	-29.4	-24.0	-2.9	-0.5	-	-	-0.3	0.1	-0.1	-	-0.3	-0.2	-	-	-4.3	-3.1	-	-	-2.6	-1.1	
-0.5	-62.5	-56.2	-33.4	-27.7	-1.3	-1.2	-	-	-0.4	-0.3	-	-	-0.1	-	-	-	-2.0	-1.7	-	-	-	-	
-	5.7	5.4	-	-	0.2	0.2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-0.5	-56.7	-50.9	-33.4	-27.7	-1.1	-1.0	-	-	-0.4	-0.3	-	-	-0.1	-	-	-	-2.0	-1.7	-	-	-	-	
-	-4.2	-4.6	-1.8	-1.5	-	-2.3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-0.1	-	-	-	-1.2	-	
-1.3	-128.5	-123.1	-64.6	-53.2	-4.0	-3.9	-	-	-0.7	-0.2	-0.1	-	-0.5	-0.2	-	-	-6.4	-4.9	-	-	-3.8	-1.1	

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport SST
 Indications en millions

		Clôture ex. préc. Mio. CHF	Adaptations ex. préc. Mio. CHF	Clôture ex. ss revue Mio. CHF
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	1'590.0		1'731.4
	Déductions	-331.9		-71.2
	Fonds propres de base	1'258.2		1'660.2
	Capital complémentaire	-		-
	CPR	1'258.2	1'285.7	1'660.2

		Clôture ex. préc. Mio. CHF	Adaptations ex. préc. Mio. CHF	Clôture ex. ss revue Mio. CHF
Calcul du capital cible	Risque technique	268.9		279.4
	Risque de marché	188.1		265.9
	Effets de diversification	-150.7		-160.6
	Risque de crédit	81.0		96.6
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	110.1		121.3
	Capital cible	497.4	502.7	602.6

		Clôture ex. préc. en %	Adaptations ex. préc. en %	Clôture ex. ss revue en %
Quotient SST		296.4 %	299.5 %	319.8 %

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport SST
 Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Valeur des placements proche du marché	Biens immobiliers	825.1		843.1
	Participations	0.0		0.0
	Titres à revenu fixe	1'169.7		1'241.3
	Prêts	378.7		256.4
	Hypothèques	246.1		204.7
	Actions	56.5		150.3
	Autres placements	421.5		520.4
	Placements collectifs de capitaux	165.8		293.8
	Placements alternatifs de capitaux	234.5		226.6
	Produits structurés			0.0
	Autres placements de capitaux	21.2		0.0
	Total des placements	3'097.6		3'216.3
Valeur des autres actifs proche du marché	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations			
	Créances sur instruments financiers dérivés	25.6		19.8
	Dépôts découlant de la réassurance acceptée	13.3		11.7
	Liquidités	251.0		150.8
	Part des réassureurs dans les provisions techniques	94.8		94.9
	<i>Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)</i>			
	<i>Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)</i>			
	<i>Assurance directe : assurance dommages</i>	94.8		94.9
	<i>Assurance directe : assurance-maladie</i>			
	<i>Réassurance active : assurance dommages</i>			
	<i>Réassurance active : assurance-maladie</i>			
	<i>Assurance directe : autres affaires</i>			
	<i>Réassurance active : autres affaires</i>			
	<i>Assurance directe : assurance-vie liée à des participations</i>			
	<i>Réassurance active : assurance-vie liée à des participations</i>			
	Immobilisations corporelles	86.1		87.2
	Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis			
	Immobilisations incorporelles	17.3		17.0
	Créances nées d'opérations d'assurance	13.5		14.6
	Autres créances	56.1		54.9
	Autres actifs			
	Capital non encore libéré			
	Comptes de régularisation	15.5		14.0
	Total des autres actifs	573.2		464.9
Total valeur des actifs proche du marché	Total de la valeur des actifs proche du marché	3'670.8		3'681.2
BEL*: Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance (y compris ass.-vie liée à des participa- tions)	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	1'560.5		1'539.6
	<i>Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)</i>			
	<i>Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)</i>			
	<i>Assurance directe : assurance dommages</i>	1'560.5		1'539.6
	<i>Assurance directe : assurance-maladie</i>			
	<i>Réassurance active : assurance dommages</i>			
	<i>Réassurance active : assurance-maladie</i>			
	<i>Assurance directe : autres affaires</i>			
	<i>Réassurance active : autres affaires</i>			
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations			
	<i>Assurance directe : assurance-vie liée à des participations</i>			
	<i>Réassurance active : assurance-vie liée à des participations</i>			
Valeur proche du marché des autres engagements	Provisions non techniques	4.3		3.1
	Dettes liées à des instruments de taux	6.7		0.0
	Dettes sur instruments financiers dérivés			9.4
	Dépôts résultant de la réassurance cédée	7.7		8.2
	Dettes nées d'opérations d'assurance	25.5		26.7
	Autres passifs	152.3		42.5
	Comptes de régularisation	296.3		320.4
	Dettes subordonnées			
Somme BEL plus valeur proche du marché des autres engagements	Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	2'053.3		1'949.8
Différence entre valeur des actifs proches du marché et la somme de BEL plus la valeur proche du marché des autres engagements		1'617.5		1'731.4

*BEL: Best Estimate of Liabilities

Rapport situation 1

